LP
F5012
1858
B581

*The* EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA

*Queen's University at Kingston*

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Queen's University - University of Toronto Libraries

http://archive.org/details/tableauhistoriqu00biba

# TABLEAU HISTORIQUE
DES
# PROGRES
## MATERIELS ET INTELLECTUELS
## DU CANADA,

PAR

**BIBAUD, JEUNE, A. C., L. P., & L. L. D.**

CABINET DE LECTURE DE

Montreal.

6 Avril 1858.

IMPRIMÉ PAR CÉRAT ET BOURGUIGNON, 22, RUE ST. GABRIEL.

HF5412 1858 B551 1209877

F 6581

# TABLEAU HISTORIQUE
DES
# PROGRES
## MATERIELS ET INTELLECTUELS
## DU CANADA,

PAR

BIBAUD, JEUNE, A. C., L. P., & L. L. D.

CABINET DE LECTURE DE

Montreal.

6 Avril 1858.

IMPRIMÉ PAR CÉRAT ET BOURGUIGNON, 22, RUE ST. GABRIEL.

# TABLEAU HISTORIQUE

# DES PROGRES

## MATERIELS ET INTELLECTUELS

# DU CANADA.

---

On a annoncé le sujet de cette lecture :—*Progrès matériels et intellectuels du Canada.* Si je mets en première ligne les progrès matériels, est-ce donc que les progrès de ce genre doivent être prisés au-dessus ou à l'égal de ceux dont je parlerai en second lieu?...Personne qui ôsat proclamer un semblable paradoxe même dans ce siècle essentiellement industriel ; mais de même que l'intelligence de l'homme ne se developpe qu'à la faveur d'un certain accroissement de son corps, et qu'elle n'est tout-à-fait mûre qu'après que celui-ci a cessé de croître, aussi, dans les aggrégations d'hommes, les arts, du moins les arts d'agrément, ne se répandent qu'à mesure que cette aggrégation ou société humaine devient un peuple, une nation. Première partie donc: *Progrès Matériels du Canada.* Mais je préviens que mon travail sera plus complet que suivi ou méthodique ; je n'ai pas eu assez de loisir pour parfaitement disposer les ombres de mon tableau ou pour mettre en pratique le conseil de Boileau trop connu pour que je le redise. Ce sera beaucoup si je parviens à bien observer la bifurcation de ce que je désire être ma première et de ce qui doit former ma seconde partie.

# I.

Tel de mes auditeurs qui serait économiste s'attendrait peut-être,—quand je parle d'un peuple qui grandit, —à ce que je passasse sous silence, comme une période nulle en fait de progrès, le temps qui s'est écoulé depuis Québec fondée par Champlain jusque à, je suppose, la constitution de 1791. Si quelqu'un avait cette pensée, il devrait se détromper sur le champ. Les Intendans de provinces du régime français ont été à tout prendre les meilleurs administrateurs. L'immortel Talon donna l'essor à une infinité de grandes choses—l'exploration du pays et les découvertes géographiques, les chantiers, les mines, les salines, la culture du chanvre. Begon organisa les diligences entre Montréal et Québec. Raudot obtint aux Canadiens d'avoir quelques manufactures. Hocquart régla les poids et mesures et, marchant sur les traces de Talon, il continua l'exploitation des mines de cuivre, de fer, des ardoiseries et des salines. Le grand Voyer fesait observer une police admirable non-seulement pour le bon ordre, mais pour l'hygiène. Ce dignitaire, semblable aux currules des Romains, et les autres magistrats de police, se réunissaient de temps à autres au Palais de l'Intendant en assemblées appelées *Mercuriales*, et où chacun proposait les améliorations dont le pays semblait avoir besoin. Sir James Marriot a admiré la simplicité du système judiciaire. On affecte aujourd'hui de croire que le régime féodal n'était pas propre à l'accroissement des peuples ; l'Anglais Mabane, que Ducalvet a si fort maltraité, confirmait cependant l'opinion des économistes d'autre fois ; et il faudra avouer que ce régime, en Canada, avait au moins pour lui la bonne volonté, car le Roi *retrayait* les inféodations que le feudataire ne mettait pas en valeur dans les délais. L'état donnait des primes aux jeunes filles qui se mariaient à quatorze ans, et aux jeunes hommes, à vingt. Les pères et mères de familles qui avaient le plus d'enfans legitimes étaient également favorisés: moyens simples et ingénieux à la fois. Si notre Assemblée Législative gaspillarde

donnait des primes ou un *bonus* à ceux qui se marient, qui dit que je ne serais pas marié à l'heure qu'il est ? Voilà des faits démonstratifs je crois. Néanmoins objectera-t-on, peut-on dire que la population se fut accrue autant qu'elle l'aurait dû quand vint la conquête ? Je répondrai que oui, si l'on considère les guerres continuelles, cet etprit belliqueux qui fut peut-être la seule faute grave de l'administration française, et combien peu les peuples du continent émigraient à cette époque. Alors les états étaient encore fermes sur leurs bâses et le frémissement des nations ne s'était pas encore fait entendre. L'Europe, trop vieille, ne rejetait pas encore son surplus sur les plages américaines. La société canadienne était peu nombreuse, mais fort choisie. Les Etats-Unis et de nos jours, le Canada Supérieur ne doivent qu'à l'émigration l'accroissement rapide de leur population de langues et de carnations diverses. C'est ce qui donnait raison à un Chef Sauvage, frère du grand Tecumseh, quand il disait à des diplomates américains avec une naïveté plus stoique que civile : *vous autres, vous êtes nés de l'écume de la mer* !

Mais ne discutons pas d'avantage sur les causes de progrès qu'on ne peut nier, et analysons les faits tels qu'ils se présentent. Ainsi notre population a doublé près de sept fois depuis 1791. Dans le Canada Supérieur, le District de Home n'avait que 224 habitans en 1794, et en 1848, sa population était de 105,992. En 1828, le Distrit de Huron était vaste. Treize ans après, on y comptait outre les grands propriétaires, 514 familles venues avec rien et dont le capital à cette époque, se montait à £142,-286. Il y a vingt ans, London, Hamilton, aujourd'hui villes épiscopales, n'existaient pas. Il y a encore moins de temps que fut vendu pour £80 le sol qu'occupe l'ambitieuse Cité d'Ottawa, qui vient donner le croc en jambe à Montréal et se faire capitale des Canadas. Montgommery Martin a prétendu démontrer par des tables que le sol est plus fertile que celui des Etats-Unis.

Un pareil avancement a du être précédé par de grands travaux de viabilité et de canalisation. Les Français, dit Isidore Lebrun, dans le Tableau des Deux-Canadas, ouvrage français, mais dont l'honorable A. N. Morin et feu Léon Gosselin ont fourni les principales données,

avaient formé sur les grèves du fleuve St. Laurent deux routes déjà meilleures à l'époque de la cession que la plupart des chemins de la Grande-Bretagne. La Chambre d'Assemblée fit réparer les chemins environnant Québec d'après le procédé dit de Mc Adam, qui a donné son nom à une amélioration qui a été étendue depuis à tous le pays. Quant aux communications par eau, j'ai ouï dire qu'autrefois on mettait souvent trois semaines à monter de Québec à Montréal dans les navires à voile. Mais à peine l'Etat de New-York avait des bateaux à vapeur lorsqu'un riche brasseur, aujourd'hui l'honorable John Molson, en fit construire à Montréal, et établit une ligne entre les deux cités. "Le fleuve et les lacs,disait l'écrivain précité en 1833 portent plus de pyroscaphes qu'on n'en compte sur les rivières de France : le Tibre, Rome sont encore privés d'une navigation qui unit de simples bourgs aux villes du Canada. Douze de ces bateaux à vapeur font le service entre Montréal et Québec, les uns comme remorqueurs, les autres comme paquebots. Ni ceux qui voguent sur le Mississipi, ni ceux qui parcourent les canaux du Nord n'égalent en élégance et en grandeur les pyroscaphes du Bas-Canada. L'Atlas, à quatre mâts et à deux machines, que les Hollandais vantent encore, quoique en destination pour Batavia, il n'ait pu sortir de la Meuse, est inférieur au William Henry, jaugeant 1300 tonneaux." De toutes les construtions navales, les plus gigantesques avaient été faites dans nos chantiers, témoin le Baron de Renfrew, lancé à Québec en 1825, et jaugeant 5,888 tonneaux. Sa hauteur, prise du couronnement de la quille, était de cinquante pieds, sa largeur de 80, sa longueur de 309 pieds anglais. Pour l'antiquité la galére de Démetrius Poliocerte avait été le prodigieux impossible à surpasser. Ce n'est pas au reste au gigantesque qne la fortune accorde sa faveur. Le Baron de Renfrew fit naufrage à Gravelines. Le Columbus, lancé à l'Ile d'Orléans, périt en revenant d'Angleterre; le John Bull ne fut pas plus fortuné, et le Léviathan, dont on parle tant en ce moment,ne fournira probablement pas une meilleure carrière. On dirait qu'il en est pour les travaux mécaniques comme paur les conceptions politiques et littéraires,—la durée et l'utilité ne sont pas le partage de l'exagération et du gigantesque.

Il y avait eu sous les Français une construction royale à Québec, où on lança même un vaisseau de ligne de 74. En 1849, Québec avait vingt chantiers, Montréal autant, le District de Gaspé huit, et la ville des Trois-Rivières, accusée d'être stationnaire, quatre. Les aventures d'un des constructeurs, John Eckford, sont trop remarquables pour que j'omette d'en parler ici. Après avoir été apprenti chez John Black de Québec avec John Goudie, il construisait en 1812 les vaisseaux de guerre américains sur une rive du lac Ontario, tandis que ce dernier construisait ceux des Anglais sur la rive opposée. Eckford mourut en 1832, à Constantinople, constructeur du grand Sultan. Les Canadiens-Français n'avaient point cessé d'être marins intelligens et braves, bien que cette qualité eût pu s'endormir sous la domination anglaise ; et Sit John Franklin, dont le monde savant déplore la perte, a reconnu dans son expédition au pôle Nord, qu'ils naviguent sur les fleuves et les lacs avee l'adresse et l'intrépidité qu'y déployèrent leurs ancêtres. Toutes les autorités s'accordent sur cette ancienne renommée des Canadiens. Le Canada donna à l'ancienne monarchie deux marins de la race des Le Moine, que Guérin, historien de la marinefrançaise, appelle la plus illustre de toutes lesfamilles coloniales :—ce sont d'Iberville, cet autre Jean Barth, et Serigny, qui devint gouverneur de Rochefort. La maison de Vaudreuil lui fournit deux lieutenant-généraux des armées navales et un chef d'escadre, dont Guérin et Eugène Sue parviennent difficilement à distinguer les exploits. Il ne faut pas oublier les Denis de St. Simon, de Bonaventure et de Vitré, et M. de Villeray, chevalier de St. Louis et de la Légion d'Honneur. Bedout, contre amiral, Martin, vice-amiral, Michel Peloquin et André de l'Echelle, capitaines de vaisseaux y figurérent sous la République et l'empire français. Bedout n'était encore que capitaine quand son courage lui valut d'un ennemi cet éclatant témoignage : "Le capitaine du Tigre s'écriait Fox dans les Communes d'Angleterre, combattant pour l'honneur de sa patrie, a rivalisé en mépris de la mort avec les héros de la Grèce et de Rome. Il a été fait prisonnier, mais couvert de gloire et de blessures."

La Grande-Bretagne n'a point tiré parti de la capacité des Canadiens dans cette branche. Cependant, dans la

dernière guerre américaine, le capitaine Rolette a pu se faire connaître par des actes extraordinaires de courage. Revenons à la marine marchande : Philippe Aubert de Gaspé, père de l'ex-shériff de Québec, possédait un nombre de navires à voiles. Parmi les Anglais, M, Lee était en renommée. Aujourd'hui, le roi de la navigation est M. François Baby, qui a reçu de l'empereur des Français un témoignage de gratitude pour les services rendus au commandant de Belveze.

Passons à la canalisation. Je vous offre les données de Lebrun résumées par celles de M. de Belveze. Le pays, dit le premier, est couvert de canaux et d'autres grandes voies de communication, à commencer par le canal de Lachine. Pour éviter le Sault St. Louis et les Rapides, il fallait autrefois opérer à travers l'île de Montréal le transport des personnes et des marchandises ; un demi million de piastres fut dépensé pour un canal éclusé Durant le premier trimestre de 1830, il y passa 1,326 bateaux, berges ou chalands. L'écrivain fait ici la description de nos cajeux. "Les trains de bois, dit-il, qui descendent en grand nombre du Haut-Canada, sont garnis d'une balustrade avec une cabane sur leur point culminant ; ces cajeux ressemblent sur une échelle réduite, aux flotilles fameuses que le Rhin portait de Mayence à Nimègue." Les canaux, ajoute-t-il, sont des économies considérables faites snr la construction et l'entretien des Routes, ainsi que sur les frais de transport ; ils créent des industries riveraines. C'est ce qu'on éprouve dans l'île de Montréal, et ce qui va profiter au Canada Supérieur, quoique cette Province n'ait point contribué à la dépense. Lebrun a raison. Le Haut-Canada a commencé par être un pays purement agricole n'ayant pas de ports ou de villes maritimes. Le Bas-Canada lui donnait une portion du revenu de ses douanes ; ensuite nos travaux de canalisation lui ont profité ; enfin, lors de l'union, il nous a fallu payer sa dette. Tel est le secret de l'avancement rapide de cette section de la Province :—elle a recueilli sans avoir semé. Mais reprenons nos canaux. Le canal de Chambly coûta £60,000. L'entreprise présentait à peu près les mêmes obstacles qu'entre Montréal et Lachine. Une autre voie au nord du fleuve fut ouverte. L'Ottawa, rivière si pittoresque, et dont les rives se

garnissent aujourd'hui de hameaux, reçoit le Rideau qu'il fallait faire communiquer avec le noble Ontario. Le canal Rideau, entrepris sur un plan moins vaste qui fut étendu par le génie militaire sous la direction du colonel Richmond, fut ouvert en 1832. Il a 42 écluses et de longueur, de Kingston à Byton, 133 milles. Mais il n'a fallu creuser le sol que dans une étendue de vingt milles, tout le reste était une suite de petits lacs et de cours d'eau dont les ingénieurs ont habilement profité. Voilà ce qui est vrai ; mais selon l'ingénieur civil, dans son rapport, il aurait fallu transporter l'eau sur les montagnes ouvrir d'immenses rigoles navigables à travers les marécages, fendre des rocs, détruire des îles, niveler des cataractes. Un autre canal, celui de Grenville, part de l'Ottawa, et tournant le Long Sault, correspond avec celui de Lachine. On a employé de préférence des Canadiens pour l'abattis et l'équarissage des bois, et des Irlandais pour les travaux de terrassement. Quant au canal Welland, Lebrun nous disait : cette voie commerciale cause déjà de la jalousie à l'Etat de New-York.

Ecoutons maintenant M. de Belveze, dans son rapport au ministre de la marine.

" En quittant Montréal, je me suis proposé de suivre les belles voies navigables qui conduisent jusque aux confins du Haut-Canada. C'est en effet la route qu'il est important de faire connaître à notre commerce. Le gouvernement canadien a dépensé des sommes énormes pour la rendre facile à la montée et à la descente, et pour faire ainsi du Saint Laurent la grande voie commerciale du Nord et de l'Ouest de l'Amérique Septentrionale. Sous le rapport politique d'ailleurs, il n'est pas sans intérêt de connaître cette ligne de grands lacs, sur lesquels est tracée la frontière des Etats-Unis, et où pourraient bien se débattre un jour des questions d'équilibre et de puissance maritime.—Le Saint Laurent est uni au lac Ontario par une suite de lacs ; on descend de l'Ontario au Saint Laurent en franchissant des Rapides que les grands navires à vapeur bravent avec une audace et un bonheur admirable. On remonte du Saint Laurent au lac Ontario et au delà en passant à travers de magnifiques canaux qui rachètent les rapides. Ce sont : le canal de Lachine rachetant au moyen de cinq écluses, le rapide du Sault

St. Louis, le canal de Beauharnais, rachetant au moyen de neuf écluses, les rapides du Coteau des Cèdres, de Splitt-Rock et de la Cascade ; le canal de Cornwall, rachetant par sept écluses le rapide du Long-Saut. Quatre canaux de moindres dimensions, rachetent par six écluses des chûtes d'eau. Enfin le canal Welland, qui unit le lac Erié au lac Ontario, rachète par vingt-sept écluses la chûte de 330 pieds de Niagara. Ensemble ces canaux rachetent une différence totale de hauteur, du lac Erié à la mer de 564 pieds. Le commerce des Etats-Unis est nécessairement tributaire du Canal Welland, l'un des plus beaux travaux hydrauliques qui aient été entrepris. Enfin le canal de Rideau, qui s'ouvre à Kingston, unit l'Ontario, et par conséquent le Saint Laurent à l'Ottawa. —Cette longue voie de communication est praticable aux navires à voiles et à vapeur de plus de 300 tonneaux. Concurremment avec cette voie navigable, de belles lignes de chemins de fer relient les diverses parties du Canada. Le pont tubulaire de Victoria, jeté devant Montréal, sur un point du fleuve où il a deux milles de large, aura plus de 8,000 pieds de long et servira à la traversée du fleuve par le chemin de fer du Grand-Tronc, qui part de Québec, et par le Great-Western R. R., et le Michigan Central R. R. unit le bassin du Saint Laurent avec tous les grands centres commerciaux des Etats-Unis. Quand toutes ces lignes seront terminées, le Canada possédera 1,980 milles de routes ferrées. On trouverait difficilement en Europe de plus belles entreprises de communication que celles qui sont près d'être finies dans ce pays."

Comme vous venez de le voir, le Grand Tronc n'intéresse pas que nous. Aussi avons-nous vu des Anglais et des Américains éminens venir participer à son inauguration. Plaise à Dieu qu'il fasse aussi bien notre affaire que celles des étrangers ; mais sa fête, que tous ceux qui l'ont vue ont dû trouver bien pittoresque, ne semble lui avoir procuré qu'une éphémère popularité. Espérons que ce ne sera pas uniquement une folie grandiose—des sueurs coloniales au profit des capitalistes et des spéculateurs d'une métropole.

Nous avons parlé jusqu'ici des voies de communications, qui sont des causes ; parlons main-

tenant du commerce, qui est l'effet. Sous la domination française, le Canada fesait un commerce de blé avec les Antilles où il envoyait 19 ou 20 navires. Il fournit durant un temps à la Chine elle-même le Ging-Seng, retrouvé dans nos forêts par le célèbre Lafiteau. Mais on le sécha avec incurie pour le débiter plus vite et le céleste empire finit par le refuser. Le commerce du tabac fut commencé. Celui du thé canadien, auquel l'Académicien Gauthier donna son nom, et qu'il fit apprécier dans son corps savant, prit un grand essor et fesait la fortune de la ville des Trois-Rivières, qui avait commencé par être l'entrepôt du commerce des pelleteries, mais que Montréal avait supplantée. On accuse Trois-Rivières d'avoir été jusque à ces derniers tems une ville stationnaire ; mais l'histoire n'a pas encore dit tout le mal que les Anglais lui ont fait. Le baron de Lahontan nous dit de ses traitans au XVIIème siècle, qu'ils sont cousus d'or et habitent des maisons somptueuses ; un marquisat y fut dit-on érigé, le commerce du thé remplaçant celui des fourrures, pouvait la maintenir dans sa splendeur ; mais les conquérans, qui avaient commencé par désorganiser le gouvernement des Trois-Rivières, parce qu'il n'y existait pas assez de protestans anglais pour y faire les fonctions de juges à paix, et qui incorporèrent son territoire aux gouvernemens de Québec et de Montréal, prohibèrent aussi le commerce du thé, parce qu'il nuisait au leur. Cette source de richesse est depuis tombée presque complètement dans l'oubli. M. Querdisien Tremais, commissaire envoyé au Canada avant la conquête, convient que l'exploitation des bois sous le régime français était mal conduite, et il nous apprend même que la corde de bois coûtait proportionnellement plus cher à Québec qu'à Paris. Je ne saurais dire si l'exploitation est devenue plus habile sous les Anglais ; mais elle est devenue au moins plus active. L'exportation la plus considérable de l'ancien régime ne dépassait point 150,000 francs. Au commencement de ce siècle, quand le blocus continental eut comme exclu de l'Europe le commerce britannique, de grandes quantités de chêne blanc et de pin jaune furent exportées en Angleterre. Montgommery Martin a raison de dire que la Grande-Bretagne s'imposa cette fois au moins un sacrifice en faveur de ses colonies, car même

après la guerre, elle leur accorda comme le monopole de la vente des bois, en frappant d'un droit qui équivalait presque à une prohibition, les bois de la Baltique, bien que ceux-ci fussent regardés comme supérieurs. Mais ce droit a été considérablement réduit par Sir Robert Peel, et cinq fois l'Angleterre a mis sur le tapis un projet de loi qui aurait ruiné le commerce des céréales. Lord Malmesbury proposa de prohiber l'importation dans les Iles Britanniques des grains entreposés du Canada, mesure dont les Etats-Unis se réjouissaient déjà, mais que la sagesse de lord Liverpool écarta. Le Parlement Britannique adopta néanmoins en 1831, un Statut qui, en permettant aux Américains d'importer francs de droits dans les Canadas et aux Indes Occidentales les grains, viandes salées et bois propres à la consommation, et de construire des moulins à farine sur le fleuve Saint Laurent et le canal Welland, dérangea toute l'économie provinciale, car les Etats-Unis n'accordant pas la réciprocité à cette époque, ce Statut fit un grand tort au Haut-Canada en fesant baisser le prix de nos produits. Montréal s'en sentit également.

Les Français avaient établi des pêcheries avec plus ou moins de succès. Jolliet avait médité et commencé de grandes entreprises commerciales, qui furent ruinées par la guerre. Gaspé exporte en Europe et aux Indes Occidentales du poisson sec et salé. En 1830, 700 barges de 18 pieds de quille jetaient des cênes à 3 ou 4 milles du rivage ; des barques montées par huit ou dix hommes allaient pêcher sur les bancs voisins, et dix schooners se livraient à la pêche de la baleine. En 1846 l'exportation de Gaspé, de New Carlisle et des Iles de la Madeleine fut estimée à plus de £62,000. On sait qu'il y a aujourd'hui un Surintendant des Pêcheries, ancien instituteur, ce qui fait voir que les pédagogues peuvent être bons à autre chose qu'à faire l'école ; et un navire de quatre canons, humble commencement de la marine du gouvernement canadien, en fait la police aux ordres du capitaine Fortin, mon ancien condisciple au collége de Montréal. En 1800, 64 vaisseaux seulement vinrent à Québec ; elle en vit 1475 en 1845. Un comité de la Chambre des Lords constata que l'exportation des Iles Britanniques au Canada, s'éleva cette année à plus de quatre millions et

demi, et que plus de quinze cents vaisseaux entrèrent dans leurs ports, venant du Canada. Depuis que la libre navigation du Saint Laurent a été proclamée, la Prusse, le Danemarck, le Hanovre, la Belgique et la Sardaigne ont des consuls à Montréal, aussi bien que les Etats-Unis. Pourquoi la France demeure-t-elle en arrière ? " Le pavillon de la France, dit Lebrun, flotte toujours loin du Saint Laurent : nos 380 navires qui se livrent à la pêche et leurs 8000 marins, n'approchent ni de la Nouvelle-Ecosse ni du Canada ; ces pays sont presque inconnus des chambres d'assurances maritimes, et lors du naufrage de la frégate l'*Africaine*, l'équipage français crut que l'Ile de Sable était une possession hollandaise."

Ce n'est point que la France ne nous apprécie aujourd'hui à notre juste valeur. Pour preuve du contraire je ne veux que vous lire le témoignage du journal parisien *Le Monde Industriel*. " Il est vrai de dire que cette colonie se présente au grand concours universel avec une splendeur et une magnificence extrême. On était loin de se douter en France de la variété des produits, de la beauté des bois, des qualités précieuses de nombreux minerais, et du nombre infini de productions agricoles que le Canada possède. Si l'on se reporte avec attention vers les objets que cette colonie a exposés à l'annexe, ils fournissent la preuve évidente que ce pays renferme une population active, laborieuse, entreprenante et surtout progressive."

L'Angleterre, ou plutôt quelques Anglais ne nous traitent pas aussi bien. Le Canadien-Français, disait-on, dans les Communes d'Angleterre, est peu apte au négoce excepté à celui de détail, comme des demi-auberges, des demi-magasins dans les campagnes." Ce n'est pas beaucoup dire assurément. Mais un Canadien-Français, Richard, a établi un comptoir jusques sur la Côte de Chine. Mais nous avions jadis les rois de la traite des pelleteries —les Perrault, les Tabeau, les Fromenteau, les Cotté, les Giasson et Ménard qui fut Lieutenant-Gouverneur du Missouri, ; et de nos jours, les Canadiens-Anglais trouveraient difficilement des noms à mettre à côté des Vinet Souligny, des Masson, des Cuvillier, des Langevin, des Buteau, des Homond, des Renaud, Bruneau et autres. Ils n'ont pas eu, ce me semble, beaucoup d'hommes supérieurs à

Barthélémy Joliette et à François Baby comme citoyens propres aux grandes entreprises. Mais ce qui est surtout démonstratif, c'est que le commerce Canadien-Français jouit à présent, en Angleterre même, d'un crédit mieux assis que le commerce Anglo-Canadien : c'est un fait avéré.

Je m'énorgueillis avec mes compatriotes des témoignages élogieux que nous rendent les étrangers. Mais serait-il bon de trop abonder dans la louange même de notre patrie ? Y a-t-il ici-bas des biens sans mélange de maux? J'ai signalé un grand nombre de belles entreprises. On peut dire à nos cités comme Ezéchiel disait à Tyr : *tes marchands sont des princes* ; mais au milieu de l'agiotage et du bruit des cupidités ardentes, dans ce flux et reflux de mille convoitises passionnées, au milieu des excès d'un luxe effréné et avec cette soif insatiable de jouissances qui a gagnè toutes les conditions, pouvons-nous bien espérer encore de voir renaître parmi nous la beauté antique des mœurs et des caractères, la noblesse des âmes la loyauté des sentimens, les grandes vertus publiques et privées, la probité dans les relations, la fidélité dans les engagemens, la bonne foi des contrats,—cette mutuelle bienveillance enfin qui fait de tous les membres d'un grand corps une seule et même famille ? Quelle digue opposer à l'amour du lucre mercantile et au matérialisme pratique ? Regardez *Tyr la grande* de l'Ecriture, lorsque le voyant des Hébreux en trace une peinture si magnifiquement *graphique*, ce n'est pas une caresse qu'il fait à cette superbe ;—c'est une imprécation qu'il lui adresse.

II.

## Progres Intellectuels.

Ici encore, l'opinion commune est, qu'il n'y a rien à dire du régime français. Voici comment on se dépeint nos ancêtres :—les hommes, bons à guerroyer, canoter et petuner à la manière des Sagamos. Les femmes , à caqueter, chanter et sautiller comme la petite Perette au pot au lait, où a faire des sauts moins innocens, — en un mot, de vraies vierges folles. C'est l'idée qu'en donne l'abbé philosophe Raynal. Quand on n'a pas de barbe au menton, il est sucré d'avoir de pareilles grand'mères. Quant à moi, qui suis toujours bien vu des béliers que je rencontre aux champs (qui font mes délices) à cause des traits frappans de ressemblance qu'il y a dans nos figures, je n'ignore pas qu'on peut en faire un portrait moins égayant et moins pittoresque. Charlevoix dit que les Canadiennes sont femmes de tête, et que les hommes ont une telle disposition pour les mathématiques, qu'ils n'ont presque pas besoin d'aide. Ils ont communément de l'esprit dit l'Intendant Hocquart. Ce que dit Charlevoix nous explique comment il se fait qu'ils ont eu trois ingénieurs sous la domination française,—Chaussegros de Léry, fils, et les Sieurs Chartier de Lotbinière et Damour de la Morandière. Les Sérigny se sont distingués de père en fils dans le génie maritine français. Napoléon Bonaparte ne dédaigne pas de parler dans le neuvième livre de ses Mémoires ou dictées, de son ingénieur le lieutenant-général comte de Léry, natif de Québec, dont le portrait est aussi aux Invalides, et le nom sur l'arc de triomphe de la Barrière de l'Etoile. Son frère George Hyacinthe, chevalier des ordres de St. Louis et du Lys, servit dans la même branche Louis XVI puis l'Autriche et la Russie successivement. L'Angleterre elle-même n'a-t-elle pas employé Duberger comme ingénieur artiste et placé son fameux plan de Québec dans son arsenal orgueilleux de Woolwich. Et ce colonel Bruyères, que l'Almanach de 1814 nous montre à la tête du génie militaire de l'Amérique Britannique durant la dernière guerre, ne porte-t-il pas, lui aussi, un nom canadien ? Un membre de la famille Bouchette a encore été employé dans l'Inde.

Mais revenons à l'ancien temps. On a dit et redit que l'administration française s'était plu à tenir la population dans l'ignorance. L'administration anglaise mérite bien davantage ce reproche. Le moyen d'entretenir l'ignorance dans la Nouvelle-France ! que d'y envoyer pour gouvernans des savans tels que M. de la Barre, Talon, Sarrasin, Begon l'antiquaire, le vicomte de la Galissongière, Montcalm, Duquesne et Bougainville. La France n'eût-elle envoyé ici que des ignorans au lieu d'Académiciens, elle n'aurait pu empêcher les lumières d'y pénétrer qu'en fermant l'entrée du pays à Cornuti, Gauthier, Lafiteau, Kalm, Charlevoix. " Québec n'avait encore que cent habitans, remarque Isidore Lebrun, quand les jésuites y élevèrent un Collége, et les Sauvages eux-mêmes eurent plus d'instituteurs que les Limousins et les Champenois." Aussi, parmi les Canadiens, Jolliet, élève des jésuites, reconnut le Micissipi et devint hydrographe du Roi. Jean-Baptiste Gosselin, chanoine de Québec, se mêla de botanique et enrichit le jardin des Plantes de Paris, le jésuite Duplessis se signala dans l'éloquence sacrée et publia un livre de piété ; l'abbé Marchand et le sieur Taché cultivèrent la poésie et écrivirent chacun un poëme ; l'abbé Martin, deuxième prêtre canadien, composa un office divin, mots et musique, et Santeuii lui-même, homme qui se persuadait plus facilement de son propre mérite que de celui des autres, fut satisfait du latin de notre compatrrote. Notre horloger Dubois eut d'autant plus de mérite, que Condorcet ne place que sous l'an 1756 l'extention de l'horlogerie en Europe même. Les Sieurs Sarrasin, Perthuis, Gatien, Denis de la Ronde, Guillet et De Sales Laterrière, s'adonnèrent à l'exploitation des mines, et les Lanouiller, père et fils, à d'autres entreprises industrielles. Les d'Iberville, Joliet, Céloron de Blainville, Perrot, La Verendrye, Fournel s'illustrèrent dans la géographie ; Les Longueuil, les St. Simon, les De Lorimier, les De Lacorne et Lafontaine-Marion se rendirent habiles dans les langues des Sauvages. Nicolas Perrot, le sieur de St. Michel, le major Dupuy, le sieur de Rouville et le sieur de Maricour brillèrent dans les ambassades, ainsi que Juchereau de St. Denis. On dit que les Canadiens n'écrivaient point, et cependant, quant à l'histoire et aux mémoires, on peut ci-

ter les Boucher, aïeul et petit fils, le même Juchereau de St. Denis, les Sieurs de Lorimier et Tabeau ainsi que l'auteur anonyme des Mémoires sur la guerre de sept ans, parmi les hommes ; et parmi les femmes, les Mères Juchereau et Moriu, la Sœur De Muy et la religieuse Hospitalière dont on a une relation du siége de Québec. Et cette *Magdelon* de Verchères, qui se rendit si redoutable aux Iroquois, ne relata-t-elle pas, elle encore, ses prouesses, et quelques-unes aussi qu'elle n'a jamais faites ?—Mais quelle fut la première Canadienne qui se livra à ces ouvrages d'agrément qui conviennent plus proprement au beau sexe ? L'historien Bacqueville de la Potherie va nous le dire en parlant de la Congrégation de Montréal. C'est la célèbre recluse Le Ber, fille du plus riche négociant du Canada. " Le genre de vie qu'elle mène, dit-il, ne consiste pas uniquement dans des spéculations abstraites d'oraison mentale, quoiqu'elle y emploie deux heures par jours : elle s'occupe tout le reste du temps à des ouvrages dont elle fait présent aux Communautés." Ce fut-elle qui broda le drapeau avec lequel le baron de Longueuil, son cousin, le Machabée du Canada, selon l'expression de l'abbé Faillon, marcha aux Anglais. Son talent se perpétua dans le pays : ce guidon sur lequel est figuré le traité entre les autorités coloniales et une tribu qui se donne à la France et au Christianisme par l'entremise du Sulpicien Picquet, en est une preuve. Quant au savoir faire de nos dames d'aujourd'hui, tant du monde que religieuses, si vous en êtes curieux, comme je le crois, tâchez d'escamoter pour une longue soirée d'hiver, avec la bonne intention de le restituer, l'*Album* de M. le Commandeur Viger.

On verra dans un instant que je ne prétends pas me faire le champion du beau sexe quand même. Un tableau de mœurs de l'auteur précité va amener ce dénouement.

" Le temps de l'avent, dit toujours M. Bacqueville de la Potherie, se passe avec beaucoup de piété. On se donne, le premier jour de l'an des marques réciproques d'une amitié qui paraît si étroite, que c'est à qui se préviendra. C'est un mouvement si grand des gens de pied et des carioles pendant huit jours, qu'il semble que tout est en trouble. On passe le reste du temps fort agréa-

blement jusque au caréme. On donne des repas magnifiques ; il y en a qui se font avec cérémonie et beaucoup de circonspection, où l'on choisit les personnes selon leur condition. On prie un jour les femmes des officiers avec leurs maris ; les conseillers, un autre ; et la bourgeoisie y tient son rang. Les personnes du sexe de ce dernier ont des maniéres bien différentes de celles de nos bourgeoises de Paris et de nos provinciales. On parle ici parfaitement bien sans accent. Quoiqu'il y ait un mélange de presque toutes les Provinces de France, on ne saurait distinguer le parler d'aucune dans les Canadiennes. Elles ont de l'esprit, de la délicatesse, de la voix et beaucoup de disposition à danser. Comme elles sont sages naturellement, elle ne s'amusent guères à la bagatelle ; mais quand elles entreprennent un amant, il lui est difficile de ne pas en venir à l'hyménée. Les dames de Québec n'aiment pas tout-à-fait les manières des Montréalistes : les premières sont beaucoup sur la réserve, principalement les conseilleres. (*) Les Montréalistes ont à la vérité, les dehors plus libres ; mais comme elles ont plus de franchise, elles ont plus de bonne foi, et sont très sages et très judicieuses. Le Canadien a d'assez bonnes qualités ; il aime la guerre plus que toute autre chose ; il a de la disposition,—écoutez bien ceci—il a de la disposition pour les arts, et pour peu qu'il soit instruit, il apprend aisément tout ce qu'on lui enseigne ; mais il est un peu vain et présomptueux : il aime le bien et le dépense assez mal à propos."

Maintenant, Mesdames, souffrez que je vous dise mon grief. Je dis que vous avez dégénéré de vos grand'mères en quelque chose,—que vous n'êtes pas, par exemple, d'aussi belles parleuses que les Canadiennes de M. Baequeville de la Potherie. Ce n'est pas du tout que je veuille dire que vous n'ayez pas le langue aussi bien pendue que ne l'a eu de toute antiquité le beau sexe : — au contraire, on vous reproche d'ignorer absolument la figure de rhétorique qui s'appèle *réticence*. Mais on n'ose pas assez encore vous dire vos vérités. Les dames n'ont de défauts que pour leurs pauvres maris ; quant aux demoiselles, comme les rois, elles ne rencontrent que des flat-

(*) Les dames des membres du Conseil Souverain.

teurs, pour ne pas dire, en langage plus familier, des *blagueurs*. On va pouvoir en juger par la bisbille qui se prépare. Le célèbre botaniste Linnée envoya au Canada en 1749, le savant Kalm, pour en étudier les plantes. Celui-ci, pour se préparer à devenir plus tard un *saint* évêque luthérien de Stockolm, se mit à observer de près d'autres fleurs, et s'avisa de leur offrir des avis charitables. Mais voilà que mon père, qui n'était pourtant pas le plus galant des Canadiens, se fait le champion de celles-ci. C'est comme suit qu'il reçoit leur mentor :

Pauvre Kalm, quoi, tu professes
De dire ici la vérité !
Tu ne crains pas, si tu persistes
A soutenir ton avancé.
Sur nos belles Montréalistes,
Qu'à droit l'on te dise insensé ?

Quand dans ton jargon tu t'empêtres,
En doit-on être bien surpris !
Pour les voir, approche-toi d'elles,
Ou du moins, frotte-toi les yeux ;
Tes portraits seront plus fidèles,
Et tu nous en parleras mieux.

Si Bacqueville de la Potherie donne la palme aux dames de Ville-Marie sur celles de Québec, en revanche, il parait que Kalm n'en veut qu'à celles-là, du moins à en juger par l'impromptu de leur *chevalier*. Depuis que Bacqueville écrivait, les rôles sont changés ; ce sont les dames de Montréal qui sont sur la réserve tandis que celles de Québec sont devenues *parisiennes*.

C'est là tout le chapitre des dames, à moins que quelque diablotin ne vienne de nouveau m'inspirer.

On vient de dire que les Canadiens apprenaient bien. Mais quels étaient leurs moyens d'instruction ? D'abord voici ce que dit le vénérable Pierre Boncher, dans son *Histoire Véritable des Mœurs et Productions de la Nouvelle-France*. " Il y a un collége de Jésuites ; un monastère d'Ursulines qui instruisent toutes les petites filles, ce qui fait beaucoup de bien au pays, aussi bien que le collége des Jésuites pour l'instruction de toute la jeunesse dans

ce pays naissant." Le voyageur Lebeau semble dire, et on a cru que le collége des Jésuites n'était guères qu'une école ; mais il reste des traces qui prouvent le contraire, par exemple ces jeux littéraires auxquels les gouvernans prennent un si grand intérêt. " Le 2 Juillet 1666, dit une relation, les premières disputes de philosophie ont lieu dans la Congrégation avec succès. Toutes les puissances s'y trouvent, M. l'Intendant, entre autres, y a argumenté très bien. M. Jolliet et Pierre Francheville y ont très bien répondu de toute la logique." Ce Pierre Francheville devint prêtre, et Jolliet, après avoir porté l'habit de novice, découvrit le Mississipi et le pays des Illinois, et fut nommé hydragraphe du Roi. " Quel était le cours d'études que l'on suivait chez les R. R. P. P. Jésuites", demande un comité de la Chambre d'Assemblée au Supérieur Parant. Il répond. " Nous pensons que c'était celui du Collége de Louis-le-Grand." " Quel était le genre d'études que procurait l'établissement des Jésuites" demande-t-on au vénérable Joseph François Perrault. "On y fesait des cours complets dans les sciences tant sacrées que profanes." L'Intendant Hocquart avait dit : " le professeur royal d'hydrographie à Québec est si occupé de sa charge de Principal du Collége, qu'il ne peut vaquer autant qu'il est nécessaire." Le petit Séminaire de Québec s'éleva à côté de ce collége et préluda à une Ecole de Théologie, qui eut pour émule l'Ecole de Droit, car le Procureur-Général donnait des Conférences aux aspirans assesseurs au Conseil Souverain. On voit par la correspondance entre les Supérieurs de Ville-Marie et ceux de Paris, que les Sulpiciens avaient une école latine outre des écoles élémentaires. On voulut se procurer en outre les Frères des Ecoles Chrétiennes. Charron de la Barre établit un ordre enseignant canadien pour les garçons, et Marguerite Bourgeois, un autre pour les filles. Les Récollets, dans ce pays, ont toujours eu des écoles, à commencer par le P. Duplessis, qui est désigné comme instituteur dès l'an 1616, et qui en cette qualité, put déjouer une conspiration des indigènes contre les Français. On a vu que le Roi entretenait à Québec un professeur d'hydrographie ; il y avait aussi un médecin habile, et la chirurgie y était enseignée. Je vous citerai à ce sujet un document assez curieux et surtout honorable pour les barbiers. Il est de l'an 1658.

*François de Barnoin, Conseiller du Roi, son premier Barbier, et Chirurgien Ordinaire de Sa Majesté; Garde des Chartres, Statuts, Priviléges et Ordonnances Boyaux faits de toute antiquité sur l'art et état de Maître Barbier-Chirurgien, par tout le royaume de France, confirmés par le Roi à présent régnant, et Prévost honoraire et perpétuel du Collége Royal de St. Côme en l'Université de Paris, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.*

*Savoir faisons que, sur la requête à nous présentée par Jean Madry,* [*] *chirurgien, demeurant en la ville de Québec* en Canada, *tendant à ce qu'il nous plût non seulement le recevoir Maître Barbier-Chirurgien en la dite ville, mais aussi d'y établir la maîtrise de Barbier-Chirurgien pour le bien public, en tout les pays de la Nouvelle-France, dite Canada, qui sont sous la domination et obéissance de Sa Majesté Tres Chrétienne, dont à Nous seul il en a attribué le pouvoir et jurisdiction.*

*Pour ces causes, en vertu de notre pouvoir à Nous octroyé par Sa Majesté, désirant favorablement traiter le dit Jean Madry, tant pour sa capacité et expérience en l'art de Chirurgien, que pour les bons services actuels qu'il rend journellement aux sujets de Sa dite Majesté en la dite ville de Québec, en Canada, et autres lieux de la Nouvelle-France; Nous lui avons permis et permettons d'exercer le dit état de Maître Barbier-Chirurgien en la dite ville de Québec, et aussi, en tant que besoin serait, d'y établir pour le bien public, la maîtrise et chef-d'œuvre de Barbier-Chirurgien, et et en tous les lieux, villes, villages, bourgs, bourgades qui sont sous l'obéissance du Roi, suivant les Statuts, arrêts et règlemens de nos seigneurs du Conseil, afin que les passans, allans et séjournans puissent mieux et sûrement être pansés et médicamentés en cas de besoin et nécessité. Au moyen de quoi Nous avons signé ces présentes lettres de Maîtrise, et à icelles fait mettre et apposer le cachet de nos armes et contresigner par notre greffier à ce commis, en notre chambre de jurisdiction.*

Je crois vous avoir mis à même de juger de ce qui existait sous le régime français. Après la conquête, on sait que le Collége des Jésuites fut transformé en casernes.

---

[*] Echevin puis Syndic des habitans à Québec.

Le Procureur-Général anglais ne donnait point de cours de droit. L'Ecole de théologie resta seule avec le petit Séminaire, dans lequel on organisa une Ecole de Mathématiques sur un grand pied. Monseigneur Hubert écrivait : " Généralement parlant, les élèves, au sortir des études, seront en état d'embrasser avec succès tels genres de sciences que leur présenterait une Université, soit jurisprudence, soit Médecine, Chirurgie, Navigation, Génie etc." Trois ou quatre ingénieurs militaires sortis du Collége de Québec ont prouvé que ce prélat n'exagérait pas. Un ingénieur anglais à qui mon respectable ami le docteur Meilleur, recommandait un jeune homme, lui disait : *les Canadiens n'ont aucune aptitude pour cette branche.* Vous avez vu cependant que nous avons fourni des sujets aux grandes puissances de l'Europe : la vérité est que les Anglais ne désirent guères que nous leur fassions concurrence, et qu'ils la redoutent fort. Un autre élève de mathématiques à Québec fut Henry Hardinge qui, de rien, était destiné à devenir successivement officier d'état-major, commissaire anglais près les armées prussiennes en 1815, ministre de la guerre, Grand-Maître d'Artillerie, pair d'Angleterre, Vice-Roi de l'Inde et enfin successeur de Wellington dans le commandement suprême des armées. La Fabrique de Montréal ayant acheté le château Vaudreuil, y établit le collége en 1773. Jusque en 1790, on n'y fesait pas encore de philosophie ; mais Monseigneur Hubert y envoya la même année, pour professer cette science, M. Ignace Leclair : l'honorable D. B. Viger fut un de ses élèves. La révolution française ayant jeté sur nos plages l'élite de St. Sulpice, cet établissement se trouva bientôt abondamment pourvu de professeurs du premier mérite, entre autres les Rivière et les Houdet,—ce dernier, fils d'un Président à Mortier. Ce collége fut incendié en 1802. Mon père vit scintiller les premières étincelles ; mais le *gripet* qui est le plus accrédité préfet de discipline parmi les gilotins, lui souffla de ne rien ébruiter. Qu'est-ce après tout que l'incendie d'un collége, comparé aux maudits *devoirs* et pinsons dont l'écolier est accablé comme le pauvre ânon sous son faix ! ! ! Le collége actuel a été ouvert en 1806 sous la présidence de feu M. Roque, d'heureuse mémoire. Les colléges de Nicolet et de St. Hyacinthe fu-

rent fondés quelques années après ; puis ceux de Ste. Anne Lapocatière, de l'Assomption, de Chambly et de Ste. Thérèse de Blainville. Celui de l'Assomption a celà de particulier qu'il a une corporation composée d'ecclésiastiques et de laïcs, tels que le docteur Meilleur, qui est un de ses fondateurs. On a cru dans les derniers tems que l'éducation générale pouvait être pour le peuple un élément de bonheur : telle a été du moins la manière de penser du juge Mondelet et du docteur Meilleur dans leurs écrits en forme de Lettres, et quoique les Canadiens passassent pour un des peuples les plus fortunés de la terre, on a voulu leur donner encore ce bienfait réel ou prétendu. A une époque assez reculée déjà, le Bas-Canada seul possédait 64 colléges, couvens ou académies, et 1569 écoles primaires. Le Canada Supérieur avait aussi vu s'élever un collége décoré du nom d'Université comme celui de McGill. Celui de Victoria a suivi, puis celui de Lennoxville, dans le Bas-Canada. Ces colléges ont été déserts jusque à ces derniers tems. Celui qu'on a nommé en dernier lieu l'est encore. Le collége McGill, à part d'un succès bien prononcé comme Ecole de Médecine, a été nul pour tout le reste, et n'a pu avoir des élèves, après bien des années, qu'en mettant des bourses à la disposition du Gouverneur-Général, et en s'incorporant avec le *High School* et l'Ecole Normale. Pour revenir au Canada Supérieur, les évêques catholiques ont aussi commencé à y établir des colléges. Dans cette partie de la Province, où les antipathies religieuses sont destinées à se propager longtems encore, la loi d'éducation contient des clauses injustes et préjudiciables aux catholiques. Chez nous, où l'enseignement classique a surtout prospéré, cette branche d'instruction, créée par le clergé, demeure jusque à nos jours presque exclusivement à ses soins. En conséquence de la difficulté de trouver des sujets habiles pour remplir les chaires de professeurs dans un si grand nombre d'établissemens, on a dû, pendant quelque temps, s'apercevoir de la dégénérescence plutôt que du progrès des études ; et c'est peut-être à propos que les colléges de Chambly, d'Industrie et autres, ont adopté un plan d'instruction différent ; mais ceux qui d'abord ont exclu tout-à-fait l'enseignement des langues mortes, se le procurent à présent. Quoiqu'il en soit,

on n'a pas raison de décrier l'éducation classique et la manière dont on enseigne dans nos colléges : il faut trois ou quatre établissemens de ce genre. Le systême des Jésuites est approuvé par les plus grandes autorités, et la longueur du cours elle-même est avantageuse à la société. Rien donc de plus flatteur pour nos institutions collégiales,—point de plus bel éloge à leur donner que de les représenter comme suivant dans leurs cours d'études le systême des Jésuites. C'est à quoi s'en est tenu le premier concile de la Province Ecclésiastique de Québec, dans son décret XVème, ainsi conçu : *Nobis vero nihil non emolliendum erit ut Catholici, jura sua retinentes, scholis sibi propriis, sicut et collegiis universitatibusque, in tota nostra Provincia fruantur.* C'est pourquoi l'archévêque a fait ériger en Université par la Couronne d'Angleterre d'abord, puis par le Saint-Siége, sous le nom du grand homme qui a occupé le premier le siége de Québec, le collége de cette ville, auquel l'Ecole de Médecine et une couple de colléges, je crois, se sont réunis. Si tel est le cas, c'est le moyen d'en faire une véritable Université, par laquelle on doit entendre, comme le fesait Monseigneur Hubert, une réunion ou incorporation de plusieurs colléges. Montréal doit avoir, elle aussi, une Université catholique, et en le répétant, je fais écho à ce que proclamait naguères le docteur Beaubien à l'ouverture de l'Ecole de Médecine : le concile se sert de l'expression *universitatibus* au pluriel. Je saisis l'occasion de mentionner ici les institutions dont Montréal jouit en plus grand nombre qu'aucune autre ville des deux Canadas. Ce sont la Société d'Histoire Naturelle, l'Institut Polytechnique, l'Institut Médical, ce Cabinet de Lecture dans lequel j'ai l'honneur de parler, quatre colléges classiques l'Ecole Normale et les Ecoles de Médecine et de Droit. Ici, je ne puis mieux faire que de citer M. Myrand, dans un assez bon pamphlet sur l'histoire de l'instruction publique en Canada. Seulement, l'auteur prolonge beaucoup trop l'absence des Jésuites, qui n'a été que d'environ quarante ans. " Après une absence de plus de 70 ans, ils reviennent pleins de jeunesse et d'ardeur dans le pays, qui est devenu riche et puissant. Pauvres aujourd'hui et toujours missionnaires, ils viennent s'asseoir sur la borne de leur ancien héritage, ils viennent frapper à

la porte de leur ancien collége, où personne ne les reconnaît. Leur zèle et leur dévouement n'ont pas changé : il trouve au contraire de nouveaux alimens dans les traces profondes que plus d'un siècle de travaux et de succès ont laissées, et dans les souvenirs affectueux et sympathiques dont ils sont encore l'objet. Leurs travaux apostoliques recommencent, leurs missions interrompues du lac Huron et du Sault Ste. Marie se continuent, et les *peaux rouges* revoient avec bonheur les robes noires d'autrefois. Pour eux, le Canada est toujours la Nouvelle-France, et Montréal, Ville-Marie, et pour eux aujourd'hui, comme il y a deux siècles, l'éducation est le premier besoin de la société. A peine ont-ils mis le pied en Canada qu'ils deviennent l'objet de la bienveillance universelle [et particulière, faudrait-il ajouter, de M. le maire actuel de Montréal], les dons se multiplient, les bourses se délient, et à moins de deux ans les Jésuites ouvrent à Montréal un collége qui ne tarde pas à jouir d'une haute réputation. Aujourd'hui le collége Ste. Marie compte au delà de cent élèves qui viennent des différentes parties du pays et des états voisins puiser une éducation qui ne le cède en rien aux hautes institutions de l'Europe. Outre les cours ordinaires suivis dans les autres colléges, le collége Ste. Marie possède une Ecole de Droit sous le patronage des membres du barreau canadien les plus distingués de Montréal, et jouit en conséquence de priviléges que la Législature provinciale n'accorde pas aux autres institutions. La date toute récente de la fondation de ce collége, le cours d'études développé et perfectionné qui y est suivi, et les priviléges exceptionnels dont ses élèves deviennent l'objet quand ils suivent le cours de droit, me ramènent tout naturellement au grand évènement de l'époque, à l'inauguration de l'enseignement universitaire dans le Bas-Canada."

Québec avait une société Littéraire dès le commencement de son siècle, ou même l'an 1779, selon Lebrun ; mais ce devait être l'association de la Bibliothèque. La société Littéraire et Historique, qui s'est formée plus tard, sans s'être acquis une grande célébrité, a fait imprimer, avec le secours de la Législature, quelqnes manuscrits précieux sur l'histoire du pays, et trois volumes de ses Transactions, comme on paraît être convenu d'ap-

peler ces sortes de publications. Elle avait surtout amassé une magnifique bibliothèque, et M. Faribault, l'homme qui a le plus fait pour elle, est un lettré de distinction. Mais cette société a été presque entièrement ruinée par l'incendie des Chambres du Parlement à Québec.

Voici ce que dit de ce corps Isidore Lebrun, dans la Tableau des Deux Canadas : " La Société Littéraire et Historique, qui n'est pas encore l'Institut du Canada, propose tous les prix suivans : des médailles d'argent pour des observations météorologiques, pour la découverte de houillères, de métaux, d'une pierre propre à la lithographie, pour l'ichtiologie des lacs et rivières ; d'autres médailles pour la fabrication perfectionnée de la potasse, l'extraction d'une huile limpide de la graine de Soleil et pour des recherches sur les plantes indigènes applicables à la médecine ou à la teinture ; d'autres encore pour la propagation des perfectionnemens agronomiques, de la culture du chanvre, des procédés économiques de chauffage ; elle en accorde aussi pour les meilleurs tableaux, originaux ou copies, pour les traités les plus approfondis sur l'histoire ancienne du nord de l'Amérique, sur les idiômes, mœurs et coutumes de chaque tribu indigène ; enfin pour la meillleure pièce en vers, descriptive, lyrique ou dramatique sur un sujet tiré de l'histoire du Canada." Plus active dans ses commencemens que de nos jours, comme on le voit déjà par les prix offerts, elle couronnait en 1828 un poëme français ; le *Siége de Missolonghi* et un poëme anglais, *The Canadian Harp*, ce dernier dû à M. W. Hawley, de l'Ile aux Noix ; aussi un Essai sur la Conchologie des environs de Québec par Madame Shephard. L'un des premiers essais lus devant cette société fut l'excellente dissertation de M. Berthelot d'Artigny au sujet du canon de bronze trouvé sur un banc de sable du Saint Laurent devant la paroisse de Champlain. " Mais, reprend Lebrun, on lit dans ses Transactions, beaucoup plus de dissertations scientifiques que de morceaux historiques ou littéraires." Ce caractère lui vient de ce qu'en 1829, la société pour l'encouragement des arts et des sciences, fondée en 1827 par lord Dalhousie, se réunit à elle, et renonça à son titre, tandis que la Société Littéraire et Historiques eût dû plutôt renoncer au sien. En effet, elle forme depuis lors quatre classes, de littéra-

ture, d'histoire naturelle, des sciences et des arts. Il y a quelques années, la ville de St. Mâlo entrait en relation avec elle par l'entremise de son maire, M. Hovius, et lui offrait un tableau représentant Jacques Cartier. La Société d'Histoire Naturelle de Montréal possède un assez beau musée et une bibliothèque assez mal choisie. Elle a obtenu des octrois de la Législature à la condition de faire donner annuellement au moins trois lectures. Le docteur Meilleur s'était chargé de cette tâche, quand sa nomination à la dignité nouvelle de Surintendant de l'Instruction Publique, pour laquelle il a tant fait durant treize années de fonctions, l'empêcha de tenir sa promesse. Cette société, aprés avoir décerné une médaille à M. W. Shephard, de Québec, pour un essai sur nos arbres forestiers, et une autre au colonel Covert de Cobourg, pour un écrit sur la culture du chanvre, était tombée dans l'acracie. Dans le fait, on peut dire de toutes les sociétés scientifiques et littéraires de l'Amérique, qu'elles travaillent peu. "Plusieurs résident aux champs ; rarement nos réunions sont complètes" écrivait un membre de la Société Historique de New-York. La Société d'Histoire Naturelle a réussi à sortir tant soit peu d'un oubli mérité en montrant son musée au Nonce Bedini, et en induisant la Société Américaine pour l'avancement des sciences et des arts à venir siéger à Montréal. Mais les grands travaux sur l'histoire des peuples et sur l'histoire naturelle ne sont point sortis des sociétés de Québec et de Montréal, " Pierre Chasseur, dit l'écrivain français que nous citons si souvent, quoique dépourvu d'instruction classique, est parvenu par son zèle infatigable, à former un cabinet d'histoire naturelle." La législature en fit l'acquisition et chargea le docteur Meilleur, élève du professeur américain Hall, qui l'était lui-même de l'abbé Hauy, de le classer selon l'ordre des trois règnes et des espèces ou variétés diverses. Ce trésor national a péri presque entièrement lors de l'incendie qui fut si fatal à la Société Littéraire.

La Société d'Histoire Naturelle de Montréal était due principalement à la profession médicale. Avant la fondation du collége McGill, et après aussi, les jeunes Canadiens dont les parents en avaient le moyen allaient étudié dans les Ecoles des Etats-Unis, d'Edimbourg de

Londres et de Paris: on peut citer ici les docteurs Blanchet, Charlebois, Tessier, Meilleur, Stephenson, Trestler, Deschambault, Leprohon, Peltier et Maguire. On commence à s'acheminer vers l'Ecole de Louvain, temoin M. Larue, qui a eu une polémique avec le professeur Coderre. Le docteur Blanchet publia le premier un livre sur la Médecine ; vient ensuite le docteur Tessier, qui traduisit en Anglais la Thérapeutique de Begin, et qui fonda à Québec le Journal de Médecine. Le premier journal de Médecine imprimé à Montréal fut dû au docteur L eprohon, le frère, je crois, de celui qui est consul de France à Portland, et qui à été commissaire américain à l'Exposition de Paris. Si on peut citer les premiers écrivains, il est plus difficile de remonter à l'origine de l'enseignement de la Médecine en Canada. Nous avons cité un document qui constate le projet de l'établissement d'une Ecole de chirurgie à Québec, sous les Français. Le docteur De Bonne, Médecin du Roi et de l'Hôtel-Dieu, forma M. Le Roux, qui alla se faire tuer sur les marches du trône de Louis XVI, et le docteur Feltz, chirurgien à Montréal, forma M. Compain, qui embrassa plus tard le sacerdoce, mais qui continua à donner ses soins aux malades. Je ne reviendrai pas ici sur le collége McGill, ni sur l'Ecole Canadienne, due à l'activité et à l'industrie de jeunes et savans médecins, aux quels quelques anciens ont bien voulu depuis prêter leur concours. La profession médicale est aujourd'hui incorporée et organisée sous la conduite d'un certain nombre de directeurs.

" Le barreau de Québec et de Montréal, disait Lebrun en 1832, ne compte point d'avocats qui aient fait leur droit en France. Un jurisconsulte de Québec, M. Plamondon, a donné avec succès des lectures sur cette science : mais elle n'y a pas encore de véritable enseignement : comme aux Etats-Unis, il suffit de fréquenter assidument le cabinet d'un avocat et d'obtenir une admission." Depuis que celà a été écrit, M. Guillaume Lévesqne, le premier, puis M. Lacoste, et enfin M. Euclide Roy, ont fait à Paris des cours plus ou moins longs. Les deux premiers sont morts. Le second, en particulier, était bien propre à devenir une véritable gloire pour le barreau canadien, car il voulait abandonner la profession de notai-

re. Les trois principaux avocats canadiens de Montréal se plaisaient à le faire travailler et faisaient de lui les plus grands éloges. Il ne me sied pas mal sans doute de réveiller la mémoire de ceux qui devaient faire notre orgueil si la mort impitoyable n'eût pas abrégé leur carrière. C'est à lui qu'aurait appartenu de droit la mission d'être le restaurateur de l'enseignement en Canada, puisqu'il avait puisé la science à un de ses principaux foyers. Aprés M. Plamondon, MM. Vigèr, O'Sullivan, Beaudry, Badgley et Driscoll entreprirent tour-à-tour de servir les étudians, et ne persévérèrent pas plus que lui, soit parce que leurs affaires ne le leur permirent pas, soit parce qu'il eût fallu que leurs travaux eussent été encouragés par une loi. Ce fut en 1849 que le barreau fut organisé en Corporation et que l'enseignement du droit fut, non pas établi, mais encouragé par une exemption de temps. Deux années après fut fondée l'Ecole de Droit, dont on a parlé suffisamment, et qui est le premier cours régulier et suivi donné dans le pays depuis les Conférences du Procureur-Général du Roi de France quatre vingt dix ans avant cette époque. En 1853, le collége McGill organisa une faculté de *bacheliers* [*], qui sont censés donner des cours réguliers ; et en 1854, la faculté de droit de l'Université-Laval reçut un commencement d'organisation. Si ces deux institutions n'ont pas eu tout le succès désirable, celà ne dépend pas peu de ce que, dans ce pays ou les cours ne sont pas obligatoires, on a voulu avoir plus de professeurs que dans ceux où ils le sont, et où ceux mêmes qui ne se destinent pas au barreau font leur droit. Au Temple même, qui est une Ecole spéciale de droit, anglaise, le nombre de professeurs est fort limité,—un par collége (*inn*). L'Université de Cambridge en a deux ainsi que celle de Dublin. Celles d'Oxford, de Londres, de Durham, de Glasgow n'en ont qu'un. Seule, celle d'Aberdeen en a trois. Alors que la faculté Laval n'avait que cinq élèves inscrits, elle nommait sept professeurs, et en appelait de France un huitième. Deux seulement ont donné des leçons. Les programmes des facultés

(*) Si le collége McGill ne donne que le dégré de bachelier même au doyen, au moins donne-t-il des degrés de *docteur en droit romain* à des marchands!

McGill et Laval demeurent jusque à ce jour infiniment plus étendus que l'enseignement réel. On a donc droit d'être surpris que l'honorable Surintendant ait donné ces programmes pour des faits et dans le *Directory* de Lovell, et dans son excellent écrit sur les Universités et Colléges imprimé dans le journal anglais de l'*Instruction Publique* : la statistique, science à son origine, devient de nos jours une véritable duperie.

Comme M. Plamondon, le notaire Constantin avait rédigé des cahiers pour les étudians. Une lecture du Juge-en-Chef Sewell devant la Société Littéraire et Historique est un petit chef-d'œuvre d'exactitude et de concision : ce magistrat est parvenu à grouper dans quarante pages imprimées tous les faits généraux de l'histoire de l'ancienne jurisprudence française. MM. Des Rivières, Beaubien et Doucet ont publié des traités élémentaires qui ont eu leur utilité, quoique ce ne soient que des œuvres inachevées. La compilation encore moins parfaite de M. Crémazie sur le droit criminel, et même les maussades traductions du pronotaire Perrault et ses Extraits des Régistres du Conseil Souverain et de la Prévôté de Québec, avaient servi à exciter quelque curiosité parmi les aspirans à la profession : un d'entre eux, M. McCarthy, avait donné un excellent Index des Edits et Ordonnances des Rois de France. M. Octave Letourneux, que sa famille vient de perdre, a fondé la Revue de Législation et de Jurisprudence.

Après les professions libérales viennent les arts et métiers. Dès 1827, Québec et Montréal avaient leurs Instituts des Artisans. Le docteur Wilkie donna le premier une série de lectures sur les arts et métiers. Il est difficile de dire si la sculpture et l'architecture ont fleuri en Canada sous la domination française. Le premier Canadien qu'on puisse citer avec avantage est Quevillon, parce qu'armé d'un Vignole, que des amis éclairés lui procurèrent, il ouvrit une classe et forma plusieurs bons élèves, dont il reste des ouvrages dans nos églises.

Où en est notre mécanique. Il est facile de le dire. L'abbé Duchaine et Charles Laurier obtinrent autrefois des brevets d'invention, celui-ci pour le *loch terrestre*, celui-là pour des systêmes nouveaux de construction de ponts et de paratonnerres. M. Paradis a eu la même fa-

veur pour ses moulins à battre. On a beaucoup parlé du canon La Rochelle. Nos charrues ont obtenu le prix du concours entre les nations dans les environs de Paris. Nos pompes à incendie y ont été reconnues plus puissantes que celles d'Europe. Les voitures Leduc et Gingras ont eu l'admiration du prince Napoléon, et ces habiles artisans ont profité depuis des avis qu'on a bien voulu leur donner. " Ces voitures, dit M. de Tresca, Commissaire, sont d'une forme élégante, et la ferrure a surtout été traitée avec beaucoup de soin : elles font honneur au goût des constructeurs. M. Clovis Leduc a cependant conservé à son *américaine* un genre de capotte qui n'est plus en usage depuis longtems et qui lui ôte beaucoup de sa grâce, et M. Edouard Gingras a monté la sienne sur un train et des roues trop peu élevés, ce qui nuit à l'harmonie qui doit toujours régner dans toutes les parties d'une voiture." Mais ces artisans se sont surpassés à l'Exposition Provinciale de l'année dernière. En parlant de M. Romain, M. Coré, historien de la Mécanique au XIXème siècle, dit : " que le problême de l'application de la vapeur à la charrue, est complètement résolu par un mécanicien du Canada, qui s'honore de son origine française."

Voilà pour l'utilité ; passons à l'agréable. Sait-on si la peinture existait sous les Français ?—Le premier peintre qui soit venu à ma connaissance est le P. Piéron, Jésuite. La Mère de l'Incarnation écrit de lui : " Le P. Piéron fait merveille chez les Agniers avec ses tableaux. Il est bon peintre. Les Sauvages sont ravis de ses toiles, et il passe pour le plus grand génie du monde. Il prêche le jour, et peint la nuit." Après lui, on a dit du frère Luc, Récollet, que son coloris était mauvais, sa composition médiocre, et son dessin excellent. Il peignit une Assomption pour l'Eglise des Jésuites, et un *Ecce Homo* pour l'Hôtel-Dieu, de Québec. Le premier Canadien né qui s'appliqua à cet art fut, il parait, l'abbé Jean Antoine Créqui, de Québec. Une de ses toiles ornait encore en 1825, dit-on, la chapelle Ste. Anne de la cathédrale de Québec. Notre premier compatriote qui étudia en Europe et qui y remporta un prix fut Beaucours. M. Plamondon, élève de Paulin Guérin, puis MM. Hamel et Bourassa l'ont suivi. Feu l'honorable Joseph Légaré ne dut rien

qu'à son génie et à son industrie. On sait que l'Europe doit au Canada deux grands peintres, Sebron, qui a peint pour le roi de Hollande, et Falardeau, qui a vu dans son atelier Don Carlos, prétendant au Trône des Espagnes, et le Grand Duc de Florence, qui l'a fait chevalier.

Et la musique..... J'ai cité comme notre premier musicien l'abbé Martin, deuxième prêtre canadien, qui composa tout un office divin. Pierre Antoine Tabeau, décédé à Montréal au moment où il venait d'être nommé par le Saint Siége évêque de Spiga et Coadjuteur, avait été organiste de la cathédrale de Québec, et forma l'abbé Ecuyer, qui composa un *Sanctus* et qui mit en musique les pseaumes que l'on chante à vêpres. Quesnel donna de la musique d'Opéra et de la musique sacrée. La capacité de M. Seybold, formé en Allemagne, mais né, je crois, à Montréal, est universellement reconnue. Si je n'ôse m'avanturer plus loin dans cette branche, j'ajouterai au moins que l'apparition successive parmi nous de Nourry, Paul Julien, Ole Bull, Gottschalk et autres sommités musicales, semble indiquer qu'il y a en Canada de véritables appréciateurs de la grande musique.

Après la peinture et la musique, je ferai apparaître devant mon auditoire la poésie et la littérature en général; sans revenir toutefois sur les tems anciens. Si le Canada n'avait pas de peintres, si ma patrie était sans littérature, elle n'aurait qu'à s'accuser elle-même, car ici tout inspire, tout est grandiose, comme on l'a pressenti dans ces vers :

Des bords du Saguenay peignez-nous la hauteur,
Et de son large lit l'énorme profondeur,
Ou du Montmorency l'admirable cascade,
Ou du Cap Diament l'étonnante esplanade.

Avant même le XIXème siècle, le Canada avait donné à la France Jacques Grasset Saint-Sauveur, natif de Montréal, auteur de treize ouvrages. " Plusieurs, dit Lebrun, sont des romans, les autres traitent de l'histoire. La plupart, publiés de 1785 à 1805, jouirent de la vogue qui s'attachait aux livres composés dans l'esprit de cette période de notre littérature. Paris les a recherchés un moment:"

Ne rangeons donc pas ses œuvres avec la littérature proprement canadienne. Avant d'aborder celle-ci, je dis un mot de l'origine de l'imprimerie en Canada. Elle y avait été inconnue sous les Français. Apportée à Québec en 1764, année où parut la *Gazette de Québec*, en Anglais et en Français, elle fut introduite à Montréal en 1778 par Fleury Mesplet, qui publia la *Gazette Littéraire* qui porte son nom. Les premiers livres imprimés furent des alphabets, catéchismes et livres de prières du Père La Brosse, jésuite, un Voyage du chevalier Lacorne de St. Luc et les traités de Cugnet, notre jurisconsulte. Le docteur Labrie fonda à Québec le *Courrier* en 1807. Le *Mercury*, établi l'année suivante, est célèbre ainsi que son épigraphe: *Mores et studia, et populos, et prelia dicam.* Mon père peut être appelé le restaurateur de la presse française à Montréal. Il y publia depuis 1815 ou 16 l'*Aurore des Canados*, le *Spectateur Canadien*, la *Bibliothèque Canadienne*, le *Magasin du Bas-Canada*, l'*Observateur Canadien* et l'*Encyclopédie Canadienne*. Il ne faudraitt pas oublier l'*Abeille des Trois-Rivières* ni le *Canadien* de Québec, qui ont eu pour rédacteurs d'aussi habiles écrivains que MM. Mézière et Parent. La carrière du journalisme exige une profonde instruction pour traiter des matières diverses, disparates; l'activité continue de la pensée pour saisir et analyser les événemens et les incidens; la sagacité pour pénétrer dans les intrigues et en prévoir le résultat: — elle exigerait surtout des principes arrêtés, de la bonne foi. Cette branche a pris sans contredit une grande extention, mais en revanche les journalistes habiles ou expérimentés sont devenus plus rares de beaucoup.

Avant que les journaux ne se fussent ainsi multipliés, la forme de la brochure fut en vogue. On retrouve sous ce format une Epitre de Mgr. Bailly de Messein sur l'Education, l'allocution de Mgr. Plessis au sujet de la bataille navale d'Aboukir, la Relation de la Mort de Louis XVI, (*) une Séance de l'ancienne Société Littéraire de

(*). Les Sans-Culottes n'étaient point choyés en Canada. Quesnel les ridiculisait sur la scène, Plessis mettait la Providence du côté de leurs adversaires, et Jacques Viger publiait la touchante relation du dernier confesseur de Louis.

Québec, contenant un discours de M. Plamondon en prose dans le style du siècle de Louis XIV, des odes anglaises et françaises, et la harangue du Président avant de distribuer les palmes. Une excellente brochure de l'honorable D. B. Viger sur les droits du Canada aux institutions francaises est à tort attribuée à Papineau père par Isidore Lebrun.

Maintenant, abordons franchement notre littérature,— car nous en avons une : Isidore Lebrun nous le concédait déjà, et M. de Puibusque et les Français qui vivent au milieu de nous le font avec bien plus de raison. " Comme toutes les littératures à leur naissances, dit Lebrun, c'est par la poésie que débute celle du Canada. On remarque dans le Chansonnier Canadien publié à Montréal, entre autres pièces, *Sol Canadien* par Isidore Bédard, mort à Paris, *Riches Cités* par M. Morin. Béranger est classique à Montréal et à Québec. M. le notaire Garneau a déjà fait preuve de talent ; un pseudonyme, Mylthènes de goût. Mais le poëte français le plus fécond est M. Bibaud. Son Recueil contient des épitres, des Statires, des Odes, des chansons. Ce sont des portraits d'usuriers, de nihilistes, d'orateurs ennuyeux, de fausses dévotes." Mon pére est en effet le premier Canadien qui ait publié un volume de poésies originales. L'auteur du tableau des Deux Canadas en publia une critique dans la Revue Encyclopédique de Paris. Papa se vengea sur un certain nombre de vers évidemment mauvais dont Boileau n'a point su purger ses ouvrages, quoiqu'il les remît si souvent sur le métier. " Tandis que la Société Littéraire et Historique, dit le critique, applaudissait à la lecture d'un poëme sur le siége de Missolonghi, et que Montréal regrette que les pièces détachées de Quesnel n'aient pas été recueillies, M. Bibaud y a publié un volume de ses poésies. Ce recueil, le premier qui ait ainsi paru en Canada, curieux pour les bibliophiles, est intéressant aussi pour les littérateurs par la variété de ses matières, par ses défauts et ses qualités ;" les défauts sont nombreux selon lui, et l'auteur aurait dû choisir des sujets plus rians : " il existe encore des peuplades d'aborigènes, restes de tribus belliqueuses, aimantes, féroces. Leurs énergiques harangues, leurs assemblées , leurs chasses et leurs amours n'ont pas encore été chantés par la poésie. Com-

bien d'épopées lui procurerait le Canada? M. Bibaud ne s'est essayé que dans une ode, *Les Grands Chefs,* et dans un dythirambe à la mémoire de Montcalm. Mais il a de la verve, et c'est du patriotisme que son talent a reçu des inspirations; des versificateurs de nos départemens, publient des recueils de leurs poésies qui certes ! sont inférieures à celles du poëte canadien."

Ce n'est pas peu dire, et mon père ne fit donc pas un faux pas; mais il a connu ses forces. Tout le monde n'est pas poëte dans l'acception du mot tel qu'il s'applique à Pindare, et il le sentait:

Incertain d'abord
J'hésite d'écrire ;
Mais bientôt plus fort,
Plus hardi, j'aspire
A me faire lire.
Prenant mon essor,
Je dis : " Ma besogne
" Etant à ce point,
" Ce serait vergogne
" Qu'on ne la vît point.
Car, plat ou sublime,
Tout auteur qui rime
Attend des lecteurs,
Comme un pantomime
Veut des spectateurs.
Si sans feu, sans verve,
J'ai, malgré Minerve
Travaillé mes vers,
Des lecteurs divers
J'implore l'indulgence,

dit-il dans sa préface. Ses satires peuvent être citées comme modèles ; il réussit encore dans la chanson politique. Il approche de la poésie des choses et du style dans " Les Mœurs Acadiennes " et dans quelques vers cités par le critique. Il est parfois prosaïque dans ses strophes consacrées à d'Iberville, à Montcalm ; et dans "Les Grands Chefs," il ne s'élève pas au véritable ton de l'ode.

Si mon père négligea les mœurs des Sauvages, Adam

Kidd en agit autrement dans son poëme anglais du "Chef Huron," dédié à Moore, le grand barde de l'Erin, à qui on doit le "Canadian Boat Song" que l'honorable Dominique Mondelet a mis en vers français. Ce poëme n'est pas dépourvu de beautés. Je n'oublierai pas ici le "Cantique à l'Usage des Missions" de l'abbé Boucher Belleville. Dans ce recueil, dont la première édition, sur onze, était dédiée à Mgr. Louis Philippe Mariacheau d'Esgly, premier évêque canadien, "Nous vous invoquons tous" et quelques autres cantiques sont de l'éditeur lui même. "Enfans, la jeunesse," Nouvelle agréable" sont de l'abbé Painchaud, fondateur du collége Ste. Anne Lapocatière. Des laïcs y ont contribué ; quelques cantiques son dus à M. Laviolette : il y en a un sur le sacrement de l'autel, qui est de mon père..

C'est malgré moi que je passe sans transition de la poésie sacrée au théâtre. Quesnel est en Canada le créateur des jeux scéniques, à moins qu'on ne veuille remonter à des représentations pas plus édifiantes qu'il ne faut, que Louis de Buade, comte de Frontenac, tant vanté pour sa piété par les Récollets, forçait dit-on les religieuses de Québec à souffrir dans leurs maisons, sinon même à les encourager de leur présence. Après Quesnel, dont une pièce a été répétée à Paris même, Prudhomme, élève de Talma, le grand mime, se mit à la tête des amateurs canadiens, parmi les quels on remarquait feu M. Donegani, Pierre Bibaud, Plamoudon, Mézière et autres. Kean a joué Richard III à Québec, et McReady a fait deux apparitions au Canada Depuis Quesnel encore, M. Petitclair, du Labrador, a donné des comédies, et, dans "Le jeune Latour" dédié à lord Metcalfe, M. le bibliothécaire Gerin Lajoie a aspiré à l'honneur d'être notre premier tragique. Son œuvre révèle un assez beau talent ; mais il aurait dû s'inspirer de Fenimore Cooper plutôt que de Châteaubriand, dont les romans ne peuvent être lus sans dégoût par celui qui connait tant soit peu l'histoire d'Amérique. M. Lajoie fait paraître sur la scène les Iroquois au lieu des Abénaquis qui sont les peuples de l'Acadie ; il fait aussi un nom d'homme de *Wampum* qui signifie ces coquillages, ces colliers de rassades qui, comme les *quipos* au Pérou, servaient d'hyérogliphes aux anciens qui racontainnt à la

jeunesse les hauts faits des héros, ou aux orateurs, pour marquer les points de leurs harangues.

Ai-je nommé tous nos poëtes? Mérite-t-on ce nom pour avoir jeté des poésies dans les feuilles périodiques ou dans les gazetttes!—Pas ordinairement, quoique une belle ode suffise quelque fois pour conduire à l'immortalité. Appelerai-je donc du nom de poëteraux nos autres versificateurs? je m'en garde: je les appélerai les *poetæ minores* de la patrie, ce qui n'est pas la même chose. M. Chauveau nous a lu de M. Garneau des vers qui valent infiniment mieux que sa prose. M. Octave Crémazie réussit même dans la poésie héroïque. M. Charles Lévesques est plein de charmes. La belle poésie est encore du ressort de M. Lenoir, et l'abbé Denis est souvent digne de Racine, fils. On a dit que feu M. Laviolette était vesificateur et non poëte. Celà serait-il donc matière d'opinion?.... car à mon avis, c'est l'inverse. Son expression est rarement choisie,—elle est parfois commune; mais ce qui le distingue, c'est la verve, ce quelque chose qui vous pénêtre l'âme. Prenez pour exemple le chaut de la mort de Nelson.

Nelson est mort au sein de la victoire,
Il est tombé sur un tas de lauriers.

et pousuivez jusques au bout: ne diriez-vous pas que le chantre est compatriote de cet homme pour qui l'Océan n'était pas un ennemi assez grand, et contre l'audacieuse témérité duquel les écueils les plus dangereux et les rochers les plus escarpés, n'étaient pas un refuge pour ces Français, frénétiques pourtant, qui, sur la terre, s'étaient rendus laterreur, le fléau de tous les peuples civilisés.

Passons à la prose.—Mon père est le premier Canadien instruit dans son pays,—si l'on n'excepte peut-être le colonel Bouchette,—qui ait écrit des ouvrages de longue haleine avec une correction soutenue, sinon avec une grande élégance de style. Le mieux écrit de ses livres est Le Voyaga de Franchère, dernièrement traduit en Anglais. Il est le premier historien canadien, et le serait encore quand même le travail de Labrie n'aurait pas péri, car le premier jet de son histoire avait déjà été publié dans la Bibliothêque Canadienne et dans l'Observa-

teur Canadien. Voici ce que Lebrun dit à propos du noble projet du docteur Labrie, dont l'histoire aurait été publiée après sa mort, aux frais de la Législature, sans les troubles politiques de 1837.—Séparé depuis soixante dix ans de la France, le Canada va s'annoncer au monde littéraire par son histoire ; il y a peu de pays qui débutent de la sorte. M. Morin a accepté la charge honorable de publior ce livre : heureusement, il écrit avec goût le français, car ce n'est point par son style que M. Labrie peut mériter le titre de Tite Live du Canada, que des amis lui ont donné." Il me semble que l'auteur du Tableau des Deux-Canadas, se montre ici beaucoup trop sévère. Le docteur Labrie avait un style élevé : je n'en veux pour preuve que ce qu'on retrouve de lui dans la Bibliothêque Canadienne sur les premières années de la domination anglaise. Cette Bibliothêque Canadienne est peut-être le plus beau titre de gloire de mon père. Le docteur Labrie lui-même, le docteur Meilleur, Jacques Viger et l'abbé Bellenger, dont on retrouve un poëme en trois chants sur la mort *déplorable* d'un écureuil, furent ses principeaux collaborateurs. Le premier volume de l'histoire de Bibaud est écrit tout du long avec une grande pureté. Les documens parlementaires barbares qu'il a introduits dans le second, et qu'il n'aurait jamais dû citer *verbatim*, ont considérablement compromis le succés littéraire de cette partie, et cela d'autant plus facilement que l'auteur était loin de flatter les opinions politiques de ses contemporains. (Le troisième volume est encore inédit.) Celà me conduit à une digression sur la langue.

Le premier bourreau de la langue française en Canada a été Cugnet fils, le même que Mgr. Hubert loue comme un bon écolier. Son fatal savoir faire s'est perpétué dans ses dignes élèves, messieurs les traducteurs de l'Assemblés Législative.

Je me suis transporté à Québec, une fois dans ma vie, —que l'Association écossaise n'hésiterait pas encore d'assurer,—et les citadins de Québec m'ont paru plus civils que ceux de Montréal. Celà n'empêche pas que, si on la juge par ses écrivains, elle ne prenne la physionomie d'une ville barbare. On veut bien faire une exception pour M. Chauveau ; au reste, si le Surintendant d'au-

jourd'hui a chaussé le cothurne dans les murs mêmes de Québec, Montréal lui a donné droit de cité. Depuis ce temps là on ne le compte plus ordinairement entre les barbares.

Voici des anglicismes dont feu M. Perrault, d'ailleurs notre pionnier en plus d'un genre, est coutumier.

" Jacques Cartier, *un* marin de St. Malo."

" Le commandement *dévolut* au marquis de Vaudreuil, qui fut *confirmé* par Sa Majesté."

" Les disposions pour *opposer une* descente des Anglais."

" L'*appointement* de M. de Vaudreuil au gouvernement de Montréal."

" Ayant dépensé toute son *amunition*."

Il dit encore volontiers *Superintendant*.

Passons à M. Garneau.

" Le duc de Montmorency fatigué *comme* vice-roi."

" Lorsque dans un pays *existent* quelques une de ces causes."

" Quoiqu'il ne paraît pas qu'il eût le pouvoir."

" Il n'est donc pas étonnant si les colonies anglaises,"

" Mais la masse de la nation fut vivement émue de la perte de *leur* plus ancienne colonie."

" Leurs propriétés se réduisaient à la simple possession de *ce qu'ils* pouqaient jouir personnellement."

" Ainsi qu'un autre *bill* proposé par le parti qui *opposait le* premier."

" C'est lui qui récemment, contre les *directions* de lord North."

" Elles admirent peu après les Catholiques au droit de *citoyenneté*."

" Pourvu que l'honneur et la gloire de la nation n'y fusseut point *intéressés*."

" Leur *demeure*, avait été d'un grand avantage aux Anglais eux-mêmes."

" Une fois en route, ces malheureux ne pouvaient *arrêter*."

" Tous les Canadiens sont prêts à *déposer des* malversations qui s'étaient commises."

" Celui-ci répondit que c'était une question trop importante pour lui ou pour le Conseil à résoudre."

" Les artilleurs anglais se faisaient *bayonnetter* sur leurs pièces."

" Des droits de douane qu'ils avaient voulu frauder."

" Cette *intervention* inutile dans la langue du pays."

" D'avoir *conservé* Sir John Caldwell dans l'exercice de ses fonctions."

" Le roi espère que tous ses sujets *obéissent*."

" Elle ne pourra jamais être *conseillée* de le faire."

" Autant que l'on pourrait *dépendre* sur ces hommes."

Voici maintenant un petit vocabulaire fait à la hâte des anglicismes les plus communs.

Dans la politique, *appointer*, *opposer un parti*, *adresser une* assemblée ou même un *meeting*. Au barreau, l'avocat va à son *office*, prend un *writ*, consulte le *record* ou *réfère* le juge à une autorité ; son clerc fait une liste d'*Exhibits*, l'huissier fait son *retour*. Dans le commerce, on entend parler de *store*, de *stock* de magasin, de *discompte* sur un *bill*. Les imprimeurs et les journaliers connaissent le *foreman* et les *jobs*. Tous les jours on entend dire les dames *patronesses*, la rue *St. James*, un chapeau de *Leghorn*, l'*exhibition*, la *crucifixion*, *steamboat*, *watchman*, *classifier*, *exemplifier*, *présumer de* faire quelque chose, *sous de telles circonstances*, je suis *satisfait* ou je suis *positif* qu'il en est ainsi, *laissez-moi avoir* votre livre, *amener* des preuves, *entretenir* une opinion, il va *marier ma* sœur, j'ai *payé* une visite, vote question *est répondue*, j'ai *délivré* un beau discours, je me prépare à *joindre le* centième régiment. Ce sont encore des anglicismes que l'on fait quand on dit *junior*, le 25 *ultimo*, *viâ Boston*. La langue anglaise ne se soucie guère de cacher les larcins qu'elle fait aux langues mortes ; mais la langue française est une voleuse plus rusée. Une mère canadienne me paraît encore affectée intolérablement, quand elle appèle sa *Mary* ou *Maria*, *Cnarolina* &c. Je vois dans un livre élémentaire *docteur en divinité*.

Voici un extrait d'un écrivain français domicilié parmi nous qui semble excuser la corruption du langage.

" En dépit des puristes, dit-il, nous ne craignons pas de dire que l'idiôme vernaculaire, en Canada, tout altéré qu'il paraisse, a sur les langues vierges un avantage marqué : il formule plus laconiquement et plus exactement. Or, comme la linguistique n'est pas, quoiqu'on dise ou

qu'on fasse, douée d'immutabilité ; comme la progression est une loi universelle, nous ne saurions blâmer ces emprunts qui se font journellement des langues sœurs. Quand ils sont judicieux, l'usage ne tarde pas à les légitimer ; quand ils sont vicieux, un ostracisme a promptement fait justice de leur introduction adultérine. Certes ! on ne peut s'empêcher d'admirer ceux qui, drapés dans le manteau de la règle, repoussent tout ce qui est en dehors ; ces gens-là témoignent d'un grand courage, mais aussi d'un profond aveuglement. Ne semble-t-il pas qu'ils fouettent les flots courroucés dans l'espoir de les calmer ? Ne laissez point frelater l'essence de votre langue ; mais n'ayez pas peur de l'enrichir de parfums exotiques, surtout quand vous y pouvez verser une expression concrète."

Abstraction faite des circonstances, cet écrivain n'a pas tort, car il a pour lui cette maxime devenue si vulgaire, *est modus in rebus.* Mais si nous ne sommes pas rigoristes en présence des Anglais, notre langue est perdue. Nous sommes situés comme certains grands sacrificateurs de Bacchus, qu'il faut condamner à l'abstinence totale. Plutôt adopter de bonne grâce la langue d'une grande nation quelconque, si nous sommes destinés à jouer dans cinquante ans le rôle d'ilotes balbutiant la langue de leurs maîtres !

Revenons à l'histoire.—Les premiers ouvrages historiques de M. Christie sont cités en Europe par Alison. Son histoire constitutionnelle du Canada n'est qu'une compilation, utile pour ceux qui seraient, sans son secours, obligés de feuilleter les journaux parlementaires, mais sans liaison, sans suite et sans goût—remplie de documens en désordre qui n'ont aucun rapport avec son œuvre : le mérite littéraire est en un mot beaucoup plus que nul. On a laissé perdre le manuscrit de l'abbé Paquin, qui a le premier recueilli les matériaux d'une histoire ecclésiastique. Le Grand-Vicaire Noyseux s'est essayé le premier dans la biographie, se bornant aux ecclésiastiques. Les Canadiens s'étaient montrés en général peu curieux de leur passé, surtout avant la création de la Société Littéraire et Historique, à la quelle Andrew Stuart a fourni des notes historiques curieuses. Ils ont néanmoins dans le Commandeur Viger un archéologue

très distingué et d'une réputation répandue au loin. Ce qu'il aura sauvé de l'oubli durant plus de quarante années de recherches et de sacrifices pécuniaires, est immense, incroyable. M. Viger n'est pas l'historien, mais il est très propre a être le conseil des historiens du Canada. Berthelot d'Artigny, W. Shephard, John Flemming, D. B. Viger, Alexandre Buchanan, et M. Faribault ont été nos nos bibliophiles et nos érudits. Quelques-uns d'eux ont réuni dans leurs bibliothèques privées jusque à quinze mille volumes. Les abbés Pelletier et Ferland ont donné des modèles de bonne critique. Le *Junius Discovered* de M. Frederick Griffin, et l'Analyse Critique du Paradis Perdu de Milton par MM. Vondenvelden et Mondelet, ne sont pas seulement des morceaux de critique ; mais je les range, à cause de l'importance du sujet, parmi notre littérature transcendante. L'Influence d'un Livre par Philippe Aubert de Gaspé, est le premier roman publié en Canada, car nous avons vu que Grasset Saint-Sauveur écrivait en France. Il y avait peu à créer dans l'œuvre de M. Gaspé, et il n'y avait pas besoin de plan : le talent d'écrire est du reste évident. Ce roman est dédié à nn ami, Thomas Cushing Aylwin, aujourd'hui un de nos plus illustres magistrats. Comme il devient rare j'en citerai la jolie préface.

" Ceux qui liront cet ouvrage, le cours de littérature de Laharpe à la main, et qui y chercheront toutes les règles d'unités requises par la critique du XVIIIe siècle seront bien trompés. Le siècle des unités est passé ; la France a proclamé Shakspeare le premier tragique de l'univers, et commence à voir qu'il est ridicule de faire parler un valet dans le même style qu'un prince. Les romanciers du XIXe siêcle ne font plus consister le mérite d'un roman en belles phrases fleuries ou en incidens multipliés ; c'est la nature humaine qu'il faut exploiter pour ce siècle positif, qui ne veut plus se contenter de bucoliques, de tête-à-têtes sous l'ormeau, ou de promenades solitaires dans les bosquets. Ces galanteries pouvaient amuser les cours oisives de Louis XIV et de Louis XV ; maintenant c'est le cœur humain qu'il faut développer à notre âge industriel. La pensée ! voilà son livre.—Il y a quelques années, j'avais jeté sur le papier le plan d'un ouvrage où, après avoir fait passer mon héros par toutes

les tribulations d'un amour contrarié, je terminais en le rendant heureux durant le reste de ses jours, je croyais bien faire ; mais je me suis aperçu que je ne faisais que reproduire de vieilles idées, et des sensations qui nous sont toutes connues. J'ai détruit mon manuscrit et j'ai cru voir un champ plus utile s'ouvrir devant moi. J'offre à mon pays le premier roman de de mœurs canadien, et en le présentant à mes compatriotes, je reclame leur indulgence à ce titre. Les mœurs pures de nos campagnes sont une vaste mine à exploiter; peut-être serai-je assez heureux pour faire naître à quelques uns de mes concitoyens plus habiles que moi, le désir d'en enrichir ce pays. L'*Influence d'un Livre* est historique comme son titre l'annonce. J'ai décrit les évènemens tels qu'il sont arrivés, m'en tenant presque toujours à la réalité, persuadé qu'elle doit toujours remporter l'avantage sur la fiction la mieux ourdie. Le Canada, pays vierge, encore dans son enfance, n'offre aucun de ces grands caractères marqués, qui ont fourni au champ si vaste au génie des grands romanciers de la vieille Europe. Il a donc fallu me contenter de peindre des hommes tels qu'ils se rencontrent dans la vie usuelle. Le Page et Amant font seuls des exceptions : le premier par sa soif du sang humain ; le second par sa folie innocente. L'opinion publique décidera si je dois m'en tenir à ce premier essai. En attendant, j'espère qu'en terminant cet ouvrage, mon lecteur aura une pensée plus consolante pour l'auteur, que celle de Voltaire :

"*Tout ce fatras fut du chanvre en son temps.*"

M. de Gaspé est mort jeune. *Charles Guérin* par M. Chauveau, est plus considérable. Le major Richardson a donné d'assez beaux romans anglais, où ce que je trouve de plus saillant cependant consiste dans les malices qu'ils dit aux demoiselles canadiennes qui sont ou plutôt qui etaient trop constamment appuyées sur le bras des hommes à habits rouges et éperonnés. Tous les romans que je viens d'indiquer sont assez innocens. M. Réal Anger a choisi un plus mauvais genre dans ses " Révélations du Crime."

Si nous avons embrassé tous les genres de littérature, celà ne nous a pas empêché d'aspirer à la philosophie et aux arts utiles et agréables. Isidore Lebrun, cite de

Pierre Bedard, tribun populaire puis magistrat, un Traité du Droit Naturel Démontré par des Formules Algébrique, (a peu près comme Cochin prétend démontrer par la même voie sa *politique harmonique*) ainsi que des Observations Critiques sur les écrits de M. De Bonald de l'abbé de Lammenais. L'abbé Painchaud a traité les mêmes sujets et fait des recherches snr le magnétisme animal. L'abbé Odelin, ancien professeur de philosophie à Québec et à Nicolet, attaqua les doctrines de Lammonais, que défendaient les prêtres dn nouveau Séminaire de St. Hyacinthe; et l'opinion lni attribuait déjà la victoire, quand l'Encyclique de Grégoire XVI vint ranger de son côté ses adversaires eux-mêmes, parmi les quels l'on comptait d'aussi habiles hommes que l'évêqne de St. Hyacinthe et le grand vicaire Raymond. (*) L'abbé Odelin ne se fesait pas moins d'honneur par ses pensées théologico-philosophiques, qu'on imprimait dans les Mélanges Religieux, quand la mort l'enleva à son pays. Le Grand Vicaire Demers a fait imprimer un livre d'Institutions Philosophiques plus curieux que les autres qui sont à ma conuaissance. Les abbés Boucher-Belleville et Laroque se sont occupés de contreverse, le grand vicaire Roux, Jean Jacques Lartigue, et les abbés Chaboyer St. Germain et Besserer, de droit eanon; le grand vicaire Viau et le docteur Aubry, de théologie; le grand vicaire Maguire et Mgr. Bourget, de rubriques. Le docteur Meilleur a, le premier, attiré l'attention de ses compatriotes sur la chimie et la géologie sans s'éloigner de ces grands maîtres qui, tels que Cuvier, ne font pas de cette science une ennemie, mais bien une auxiliaire de la théologie. M. Cauchon a depuis publié un cours de physique, et le *Witness*, journal protestant de Montréal veut bien mettre à côté des rapperts géologiques de Sir W. Logan, le Rapport sur l'administration et les Ressources des Terres de la Couronno, qu'il vient de mettre au jour, enrichi d'un grand nombre de cartes précieuses. Quand à M. Logan, instruit dans les Universités de l'Ecosse, mais né à Montréal, il est au premier rang entre les savans des deux Mondes. Quand le Rapport de la

(*) Aujourd'hui.

Société des Mines du lac Supérieur disait de lui : " *His incessant and arduous labours in his immense field for investigation, will not only greatly enhance the value of the public domain, but secure for him in the scientific world a well earned reputation as enduring as the rocks and waters,*" un pareil langage pouvait passer pour de la flatterie. Mais depuis qu'il a obtenu à Londres et à Paris les Médailles d'honneur, et celle de Wollaston ;—qu'il a exposé une collection minéralogique plus complète et mieux classée qu'aucun autre savant,—que Maurchison et Dufresnay ont prononcé son éloge, que les corps savans l'ont admis dans leur sein, et que les souverains l'ont décoré, M. Logan est une gloire non seulement canadienne, américaine même,—mais universelle.

L'Arpenteur-Général Bouchette est cité pour la géographie a côté des plus grands noms de l'Amérique et de l'Europe, et l'abbé Holmes a écrit un petit chef-d'œuvre en ce genre. L'agronomie fait les plus grands progrès ; mais depuis longtems, nous avions eu des agronomes très distingués, tels que le capitaine Douglas, traducteur de Sir Humphrey Davy, Valère Guillet, feu M. Perreault, dont la gloire revit dans son petit fils, élève du collége royal de Cirencester et de l'Ecole Impériale de Grignon, et enfin M. Evans. Le traité de la Grande et de la Petite Culture par M. Perraut, couronné à New-York, est apparemment mieux écrit que ses autres ouvrages, si l'on en juge par l'extrait suivant du rapport du savant Pascalis. "L'admirable maxime du vénérable agriculteur qui fut honoré de son souverain Henri IV, s'applique exactement à l'écrivain canadien et peut servir à indiquer et à définir la nature et le mérite de son utile et modeste traité. Il paraît tirer la philosophie de son art d'une longue expérience ; il enseigne une pratique judicieuse et une théorie saine. Il traite son sujet avec une charmante simplicité ; il unit une méthode claire à une telle pureté de langage, que son ouvrage mérite d'être mis au rang des livres classiques." Le traité de Valère Guillet, couronné par la Société Littéraire et Historique, fut suivi d'un *Supplément* par le docteur Meilleur, appliquant la chimie à l'agronomie. Henry Taylor, auteur du Systéme de la Création, excellent traité scientifique qui a eu neuf éditions, et l'ex-Surintendant, proposèrent à peu

près en même temps des moyens de détruire la mouche hessoise et autres insectes nuisibles à la végétation, laissant ainsi bien loin derrière eux le professeur Hind : le second suggéra aussi les alcalis comme engrais. Le traité de M. Evans fut traduit en français aux frais de la Législature.

Veut-on un résumé de cette causerie ?—Ah bien ! non, ce n'est pas une causerie, puisque les dames ne répondent pas;—mais quoi que ce soit, je dis qu'eu égard au chiffre de sa population et aux degrés que les Canadiens mesurent dans l'échelle chronologique des nations, le Canada a eu autant d'hommes distingués qu'aucun autre pays ;—dans la guerre, D'Iberville, le chevalier DeBeaujeu, les Vaudreuil, Chaussegros de Léry, Salaberry ; dans la navigation et la géographie, Joliet, Vauquelin, Bouchette, Franchère ; Beaucours, Falardeau, Sebron dans les arts ; dans la mécanique, Duberger, Laurier et Romain : Perrault dans l'agronomie. Dans les sciences, le grand-vicaire Démers, l'abbé Duchaine, les frères Lesieur Desaulniers, l'abbé Holmes, le docteur Meilleur et surtout Sir W Logan ; Bedard et Odelin dans la métaphysique ; l'honorable D. B. Viger, M. Todd et MM. De Sales Latériére, Labrie, Blanchet et D'Estimauville, entre nos publicistes ; dans l'érudition et l'éloquence du barreau, à part du célèbre Cugnet, les Panet et les Moquin, les Plamondon et les Valliéres de St. Réal et plusieurs contemporains que je ne veux point nommer, de peur d'en oublier. Dans un ouvrage imprimé j'ai donné de Sir James Stuart une idée assez défavorable comme jurisconsulte : comme parleur au barreau, c'est autre chose, et je dois dire que lord Selkirk disait au sortir d'un de ses plaidoyers, qu'il n'avait entendu rien de mieux en Angleterre même. Si M. Papineau est connu en Europe comme orateur et tribun populaire, M. Lafontaine n'y est guéres moins connu comme homme d'état. Dans la littérature, la critique et les antiquités, citons Grasset St. Sauveur, Michel Bibaud, le Commandeur Viger, Berthelot d'Artigny, M. Faribault, l'abbé Ferland, M. Parent et M. Chauveau. Ce dernier aura encore le mérite de faire connaître cette littérature à l'Europe ; parmi les bienfaiteurs de l'Education, on ne manquera pas de le nommer à côté des Sanguinet, des Labrie, des

Perreault, des McGill, des Meilleur et des Joliette, entre les laïques : des Plessis, des Brassard, des Painchaud, des Girouard, des Ducharme, des Mignault, des Signay, des Mercier et des St. Germain, entre les ecclésiastiques Ronald McDonald et l'abbé Lagorce ont embrassé l'œuvre de l'abbé Sicard. Je distingue au nombre de nos prédicateurs le P. François Xavier Duplessis, natif de Québec, Missionnaire Apostolique, Octave Plessis qui prêchait en latin comme en français, quand il réunissait son clergé, l'abbé Holmes, dont on a publié les belles conférences :—à ce propos, je ne puis passer sous silence celles que nous ont données M. le Supérieur, l'abbé Giband et le R. P. Durshaler ; c'est là du progrès, du progrès véritable.—Comme pionniers de la foi, les Dumoulins et les Provencher, les Belcourt et les Bolduc ; les Demers, les Blanchet et les Taché ont suivi les traces des Jésuites. Nous sommes et nous avons été de tout temps un peuple civilisateur. Jetez en effet un coup d'œil sur la carte d'Amérique ; nous y avons fondé la Nouvelle-Orléans et la Louisiane elle-même, l'Illinois, St. Louis, Vincennes, Millewaukee. Là, les premiers, D'Iberville, De Bienville, St. Ange de Bellerive M. de Vincennes et Salomon Juneau ont posé leurs tentes. Ménard et Aubry ont marché sur leurs traces. Oui ! que la république constellée qui nous avoisine ne l'oublie pas, non-seulement la Louisiane et l'Illinois, mais le Michigan et l'Ohio, le Missouri et l'Ouisconsin,—l'Oregon, ont été établis en entier ou partiellement par nos pères. Parmi nos compatriotes d'origine anglaise, Sir Dominick Daly et Sir George Simpson sont devenus gouverneurs de Provinces comme autrefois nos Vaudreuil, nos De Muy, nos Boisbriand et nos Picoté de Belestre. Je désigne indifféremment, comme vous le voyez, des noms anglais et français, car ceux qui parlent anglais sont Canadiens comme nous quand ils sont nés ici. Ils ont leurs préjugés et leurs bonnes qualités , et nous avons nos bonnes qualités et nos préjugés :—*Iliacos intra muros peccatur, et extra.* Supportons-nous donc les uns les autres. Cette disposition qui doit animer tous les peuples de la terre réciproquement, mais surtout ceux qui sont condamnés à vivre ensemble, exclut-elle tout débat de supériorité ? Non, si l'émulation est une passion louable

Quelle est donc celle des deux races qui a fait les plus grands progrès intellectuels ? Comme le célèbre historien Alison, je crois que l'Angleterre ne nous a fait que du mal en nous donnant sa constitution ; mais mes raisons ne sont pas toujours les mêmes que les siennes. Il ne conçoit pas comment William Pitt et Edmond Burke ont donné un gouvernement représentatif à une majorité plongée dans la plus grossière ignorance. Or ces deux grands hommes d'état s'en rapportaient sur notre compte au témoignage de Carleton, qui nous connaissait, tandis qu'Alison, dont le chapitre sur l'Amérique est un hors d'œuvre dans un ouvrage si exact quant à l'Europe, n'est que le truchement des vils détracteurs des Canadiens-Français. Je le demanderai à Alison, encore vivant à Edimbourg, quels étaient les hommes éclairés du Canada à l'aurore du régime constitutionnel dans notre pays ? Étaient-ce les quinze ou seize représentans anglais constructeurs de navires, ou débitans de morue fraîche et salée et de bière grosse et petite, ou bien les Panet, les De Bonne, les Salaberry les Papineau, les Bedard et tant d'autres, sortis des séminaires de Québec et de Montréal ? Dans une partie de son fameux Rapport, lord Durham réclame pour les siens la supériorité, et dans une autre, il nous la concède. Quand un ennemi se contredit, on sait à quoi s'en tenir ; mais qu'avons-nous besoin de témoignages équivoques ? Lisons M. Rollo Campbell dans son Essai lu à Greenock en Ecosse. " L'ignorance, dit-il, est encore reprochée aux Canadiens par leurs ennemis, mais avec moins de raison que par le passé, car depuis vingt ans, ils ont fait de très grands progrès dans l'éducation. Le Bas-Canada prétend et non sans quelque apparance de vérité, que l'éducation classique est plus répandue chez lui que dans le Canada Supérieur, ou, en d'autres termes, qu'on y trouve plus d'hommes profondément instruits : le grand nombre de médecins, d'avocats, de notaires, d'arpenteurs et d'ecclésiastiques semble assez l'établir. Si les Franco-Canadiens ne sont pas aussi avancés dans le commerce, l'agriculture et la mécanique que les Anglo-Canadiens, on ne peut nier qu'ils leur soient supérieurs en quelque autre chose. En matière de goût et de raffinement, ils les surpassent de beaucoup. Ils ont de meilleurs peintres, de meilleurs musiciens et de meilleurs orateurs. Il n'est que

juste d'ajouter que les Canadiens-Français ont une grande aptitude à tout apprendre. Ils sont encore sans contredit les meilleurs constructeurs. C'est principalement par eux que sont construits les vaisseaux à Québec, puisque l'on compte cinq mille ouvriers d'origine française dans ses chantiers. On fait d'eux des navigateurs, des menuisiers, des maçons du premier mérite, et dans les imprimeries de Québec et de Montréal, on compte trois compositeurs français pour un anglais." Assurément, si M. Campbell croit ses compatriotes du Canada plus avancés que nous dans l'agriculture et la mécanique, il nous accorde assez d'autres choses et d'assez bonne grâce pour que nous le croyions sincère ; et bien que, même dans ces branches, le génie individuel ait beaucoup plus brillé chez les Canadiens-Français, il peut avoir raison si l'on prend la population généralement. Mais voici comment il termine sa bienveillante peinture. " Il est impossible de trouver une race plus susceptible de s'améliorer ; et en se mêlant par mariage avec la race anglo-saxonne, elle formera un des plus beaux peuples du monde." Qu'aurions-nous donc à gagner par cet amalgame que les Anglais nous ont de tout temps conseillé ?

Consultons à ce sujet un autre Ecossais. Sir James McGregor disait de nous : " On ne peut s'empêcher de se plaire et de se trouver heureux quand on voyage au milieu d'eux. Leurs demeures semblent être celles de la simplicité, de la vertu et du bonheur. On éprouve le sentiment du plaisir en voyageant par un beau pays champêtre entrecoupé de touffes d'arbres ; au milieu de champs cultivés, de pâturages et de troupeaux, d'églises paroissiales élégantes et de maisons blanchies à la chaux. Les habitans sont toujours non seulement civils, mais polis et hospitaliers : l'absence de la mendicité et de ces êtres sales et déguenillés, dont la misère perce le cœur de l'homme sensible, dans le Royaume-Uni, est une preuve certaine qu'ils sont à leur aise. Les vols sont très peu fréquents et les portes se ferment rarement. Vous ne rencontrez pas un Canadien, qu'il ne porte la main à son chapeau ou à son bonnet, et il est toujours prêt à vous donner les renseignemens dont vous avez besoin, ou à vous faire entrer chez lui ; et si vous avez faim, ce qu'il a de meilleur est à votre service. Les manières des fem-

mes et des enfans n'ont rien de cette gauche sauvagerie qui règne parmi les paysans d'Ecosse, non plus que de la grossière rusticité de ceux d'Angleterre. En avouant que les sentimens du cœur peuvent être les mêmes chez les uns et les autres, on ne peut s'empêcher de trouver agréables des usages qui adoucissent les fatigues du voyage, ou l'absence du pays natal, et j'ai souvent comparé les manières aisées et obligeantes des habitans canadiens avec le rude " Que voulez-vous" du paysan anglais, ou le " Quelle est votre volonté," prononcé d'un ton étonné, du fermier écossais."

Mesdames et messieurs, si dans cette peinture vous surprenez quelque chose qui vous paraisse romantique, c'est que, depuis qu'elle a été faite, nous n'avons déjà que trop imité le flegme et le *diable bleu* britanniques.